



## **PROGRAMME DE TRAVAIL 2009**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Axe 1: Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation en 2009</b>	<b>6</b>
<b>Axe 2: Communication de la Fondation</b>	<b>24</b>
<b>Axe 3: Apprentissage organisationnel: renforcer le davorir et les systèmes pour mieux aider la communauté</b>	<b>25</b>

## RÉSUMÉ

La Fondation européenne pour la formation (ETF) est une agence spécialisée de l'Union européenne basée à Turin, en Italie.

L'ETF offre conseils et assistance sur la modernisation des politiques de développement du capital humain à la Commission européenne et à 29 pays partenaires qui bénéficient des programmes communautaires de relations extérieures de l'UE. L'ETF aide les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel de capital humain à travers la réforme des systèmes d'enseignement, de formation et du marché du travail dans le contexte de la politique de relations extérieures de l'UE.

Les objectifs du programme de travail 2009 de l'ETF sont les suivants:

- soutenir la Commission européenne dans le développement et le déploiement de l'assistance extérieure en matière de développement du capital humain; et
- favoriser le renforcement permanent des capacités des pays partenaires en matière de développement du capital humain.

Le programme de travail 2009 de la Fondation confirme le recentrage sur les pays tel que souligné dans les perspectives à moyen terme pour la période 2007-2010.

En 2009, l'ETF se consacrera prioritairement à la mise en application de son règlement refondu, qui élargit sa mission thématique pour ajouter le développement du capital humain à l'enseignement professionnel. Cette évolution se reflète nettement dans les actions menées par l'ETF depuis 2003, suite aux demandes insistantes de la Commission européenne et des parties prenantes dans les pays partenaires en ce sens. Ce règlement refondu permet d'envisager que l'ETF fournisse des services au-delà des 29 pays qui constituent actuellement son champ d'action. Il invite ainsi l'ETF à renforcer son expérience et ses enseignements et à les communiquer plus clairement à la communauté internationale.

Le programme de travail 2009 s'inscrit dans cette évolution et met en avant les actions et activités menées au niveau national dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes, de l'employabilité et les mesures favorisant l'apprentissage tout au long de la vie.

# Introduction

La Fondation européenne pour la formation (ETF) est une agence spécialisée de l'Union européenne basée à Turin, en Italie.

L'ETF<sup>1</sup> offre conseils et assistance sur la modernisation des politiques de développement du capital humain à la Commission européenne et à 29 pays partenaires<sup>2</sup> qui bénéficient des programmes communautaires de relations extérieures de l'Union européenne<sup>3</sup>. L'ETF aide les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel de capital humain à travers la réforme des systèmes d'enseignement, de formation et du marché du travail dans le contexte de la politique de relations extérieures de l'UE.

L'ETF offre ses services à un large éventail de parties prenantes et de clients manifestant un intérêt commun pour l'apport que peut représenter le développement du capital humain pour réaliser les objectifs de l'UE en matière d'assistance extérieure. Parmi ces parties prenantes, on compte des institutions européennes comme la Commission européenne, le Parlement européen, les agences européennes connexes et les délégations de la CE mais aussi les intervenants politiques dans les pays partenaires. L'ETF coopère également avec les bailleurs de fonds internationaux en échangeant avec eux des informations et des enseignements tirés de leur expérience respective en matière d'assistance.

Le programme de travail annuel de l'ETF pour 2009 se base sur la refonte du règlement telle que proposée à l'ETF et sur les perspectives à moyen terme de l'ETF<sup>4</sup> qui définissent les priorités et les actions de l'organisation au cours de la période 2007-2010.

## Activités de l'ETF en 2009

2009 sera la première année d'activité complète dans le respect du règlement refondu tel que proposé par la Commission européenne en 2007<sup>5</sup>. Cette nouvelle version précise les fonctions de l'ETF et met ses activités en adéquation avec les perspectives privilégiées par l'UE au cours des dernières années en matière d'enseignement et d'assistance extérieure.

Le développement du capital humain fait désormais partie des missions thématiques principales de l'ETF, ce qui met en avant l'enseignement et la formation dans une optique d'apprentissage tout au long de la vie et renforce les liens avec les marchés du travail. Le nouveau règlement tient compte de l'évolution de l'aide apportée par l'ETF à ses pays partenaires au cours des dernières années. Il s'appuie sur les rapports entre l'enseignement et le développement socio-économique sur le marché du travail et reconnaît l'influence de la migration, de la diminution de la pauvreté et de l'insertion sociale sur les compétences, deux pratiques de plus en plus privilégiées.

Le règlement tel que refondu prévoit que l'ETF consacre de plus en plus ses activités et ses capacités à l'assistance aux pays partenaires<sup>6</sup> en se focalisant notamment sur les missions suivantes:

---

<sup>1</sup> L'ETF a été créée en 1990 par le règlement n° 1360 du Conseil afin de contribuer au développement des systèmes d'enseignement et de formation dans les pays partenaires.

<sup>2</sup> Ces pays sont: l'Albanie, l'Algérie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Bosnie-et-Herzégovine, la Cisjordanie et la bande de Gaza, la Croatie, l'Égypte, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Géorgie, Israël, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kosovo (RCSNU n°1244), le Kirghizstan, le Liban, la Moldavie, le Monténégro, le Maroc, l'Ouzbékistan, la Russie, la Serbie, la Syrie, le Tadjikistan, la Tunisie, la Turquie, le Turkménistan et l'Ukraine.

<sup>3</sup> Les programmes d'assistance extérieure de l'Union européenne aident les pays en développement et les économies émergentes à atteindre un développement économique et social durable grâce à une meilleure participation à l'économie mondiale et à la réduction de la pauvreté. Les interventions de l'ETF s'inscrivent dans le cadre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD).

<sup>4</sup> Les perspectives à moyen terme s'inspirent de trois sources principales en matière de politique: i) les instruments en matière de relations extérieures du cycle de programmation 2006-2013 - l'IPA, l'IEVP et l'ICD; ii) le règlement refondu de l'ETF qui devrait prochainement entrer en application et iii) la communication de la Commission sur l'ETF: COM(2006)832 final du 19 décembre 2006.

<sup>5</sup> Bruxelles, (COM(2007) 443 final du 25 juillet 2007).

<sup>6</sup> Ibid.

- faciliter l'adaptation à l'évolution de l'environnement industriel, en particulier grâce à la formation professionnelle et au recyclage;
- améliorer la formation professionnelle initiale et continue afin de faciliter l'intégration professionnelle et la réintégration dans le marché du travail;
- faciliter l'accès à la formation professionnelle et encourager la mobilité des instructeurs et des participants aux formations, en particulier des jeunes;
- encourager la coopération entre les établissements scolaires et les entreprises;
- développer les échanges d'informations et d'expériences par rapport aux problèmes auxquels sont confrontés les différents systèmes de formation des États membres de l'UE;
- renforcer la capacité d'adaptation des travailleurs, notamment par une participation accrue à l'enseignement et à la formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;
- élaborer, initier et mettre en œuvre des réformes des systèmes d'enseignement et de formation afin de développer l'employabilité et l'expérience du marché du travail.

Le règlement tel que refondu inscrit plus précisément les activités de l'ETF dans le cadre des politiques européennes en matière d'assistance extérieure, en particulier des instruments d'assistance extérieure créés en 2007 - l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), qui soutient le processus d'élargissement<sup>7</sup>; l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), qui soutient la politique européenne de voisinage<sup>8</sup> et l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) qui aide d'autres pays tiers<sup>9</sup>(il s'agit actuellement en particulier des républiques d'Asie centrale et d'autres pays tiers, en fonction des propositions de la Commission approuvées par le conseil de direction de l'ETF).

Ce nouveau règlement signifie qu'à partir de 2009, l'ETF devra aboutir à des résultats différents,<sup>10</sup> tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, pour la Commission et ses parties prenantes dans le cadre des programmes d'assistance extérieure. L'ETF devra assurer un suivi plus stratégique des pays et obtenir des résultats de meilleure qualité.

En 2009, l'ETF n'augmentera ni ses investissements ni son engagement en faveur des services d'assistance technique de Tempus. La phase Tempus III du programme Tempus est arrivée à terme à la fin de l'année 2006 et, conformément aux perspectives à moyen terme 2007-2010 de l'ETF, la gestion de l'assistance technique de Tempus a été remise entre les mains de l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» sise à Bruxelles.

En tant qu'agence de l'UE, l'ETF se conformera aux priorités établies par les présidences tchèque et suédoise de l'UE en 2009 ainsi qu'à l'évolution du contexte politique et institutionnel de l'Union européenne, assurant ainsi éventuellement le suivi du partenariat pour l'Europe de l'Est sur lequel se prononcera la Commission en décembre 2008. À cet égard, l'ETF met son expertise à la disposition de la Commission afin de soutenir des initiatives politiques en faveur d'un renforcement de la contribution de l'UE par rapport à la société européenne, la sûreté et la transparence et des thématiques internationales majeures telles que la mondialisation et le développement durable. En 2009, l'ETF encouragera le développement de l'orientation tout au long de la vie dans les pays tiers, conformément aux priorités identifiées par la résolution de la Présidence française en 2008<sup>11</sup>.

Les activités de l'ETF s'articulent autour de trois axes d'action principaux prévus dans les perspectives à moyen terme. Ces grands axes sont les suivants:

1. Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation passant par:

<sup>7</sup> Règlement (CE) n° 1085/2006 du Conseil du 17 juillet 2006 portant création de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP).

<sup>8</sup> Règlement (CE) n° 1638/2006 du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 2006 arrêtant des dispositions générales instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat

<sup>9</sup> Le règlement (CE) n°1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement.

<sup>10</sup> COM(2007) 443 final

<sup>11</sup> Résolution du Conseil sur «Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie», Conseil Éducation, Jeunesse et Culture, Bruxelles, 21 novembre 2008.

- la participation au processus d'élargissement grâce à la modernisation et à la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats à l'adhésion et les pays potentiellement candidats à l'adhésion;
  - la contribution à la prospérité et au développement des pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et du développement du capital humain;
  - la contribution au développement du capital humain en Asie centrale;
  - le soutien à la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage ;
2. Communication de la Fondation sur ses activités, produits et services; et
3. Apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systèmes de l'ETF.

## Axe 1: soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation en 2009

L'ETF se concentrera encore davantage sur les pays, ambition adoptée en 2007-2008. Les programmes nationaux de mise en œuvre fixeront les objectifs du soutien de l'ETF aux réformes dans les pays partenaires. Ils définiront les mesures à prendre dans chaque pays en vue de soutenir la Commission et les programmes de modernisation nationaux. Chacun de ces programmes peut être consulté sur le site web de l'ETF, sur les pages nationales où sont décrites les activités entreprises par l'ETF dans chaque pays<sup>12</sup>.

Parallèlement à ces mesures nationales, l'ETF entreprendra également quelques projets thématiques ou régionaux. Ceux-ci soutiendront le développement des capacités dans les pays et permettront de collecter des données utiles à l'élaboration de programmes européens. Cette année, l'ETF se penchera essentiellement sur des thématiques politiques centrales telles que le soutien aux cadres de qualifications, les rapports entre l'apprentissage tout au long de la vie et la flexibilité et la sécurité au sein du marché du travail, l'assurance qualité, l'enseignement post-secondaire, l'insertion sociale et le développement du capital humain ainsi que l'intégration des femmes dans le marché du travail.

L'ETF soutiendra surtout les responsables politiques en:

- contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques dans le domaine du développement du capital humain dans les pays partenaires; et
- aidant les pays à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par les instruments d'assistance externe de l'UE.

L'ETF soutiendra la formulation de politiques dans les pays partenaires par l'analyse de politiques et le renforcement des capacités, par des analyses de stratégies de développement du capital humain et par la mise en œuvre de stratégies politiques, d'actions d'apprentissage et d'analyse par les pairs entre les pays partenaires et par l'UE.

L'ETF contribuera également à renforcer les liens avec les modalités d'assistance communautaire et les priorités en la matière. Les investissements de l'ETF renforceront les réseaux nationaux de parties prenantes sur lesquels reposent les processus de réforme et l'efficacité de l'assistance de l'UE. La coopération avec le gouvernement italien, via le fonds fiduciaire italien, sera un élément important des travaux de l'ETF. Ce fonds devrait mettre la coopération dans la région méditerranéenne au cœur des priorités au cours des trois prochaines années.

### **Activité 1: contribuer au processus d'élargissement de l'UE en soutenant le développement du capital humain**

Le processus d'élargissement constitue une priorité pour la politique de l'UE en matière de relations extérieures. Il comprend les sept pays des Balkans occidentaux et la Turquie. La Croatie, l'ancienne

<sup>12</sup> <http://www.etf.europa.eu>, <http://rcc.int>

République yougoslave de Macédoine et la Turquie sont des pays candidats et les cinq autres sont actuellement des candidats potentiels.

Le travail de l'ETF dans cette région suit généralement les objectifs et les orientations politiques de la stratégie européenne pour l'emploi, y compris ses aspects touchant à la participation de tous au marché de l'emploi et aux conditions de travail décentes,<sup>13</sup> mais aussi le programme «Éducation et formation 2010» de l'UE. Les débats politiques menés avec les parties prenantes nationales et portant sur les thématiques susmentionnées seront alimentés d'informations pertinentes au sujet des priorités, des objectifs et des références qui y sont liés.

En poursuivant ses travaux dans la région IAP, l'ETF conservera ses liens avec la Commission en veillant à ce que toutes les activités soient complémentaires à d'autres activités de l'UE, des États membres de l'UE ou du Cedefop, surtout si elles sont en rapport avec les pays candidats, ou les soutiennent directement. L'ETF collaborera également avec d'autres acteurs majeurs dans la région, tels que la Banque mondiale et la task force Développement du capital humain du Conseil régional de coopération<sup>14</sup> et le réseau de coopération éducative de l'Europe du Sud-Est (SEE-ECN)<sup>15</sup>. En outre, l'ETF collaborera avec la présidence de l'UE pour mettre en œuvre des activités dans le domaine du développement du capital humain.

### **Défis du développement du capital humain**

Depuis le milieu des années 90, la Croatie, la Serbie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro, le Kosovo (résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), l'ancienne République yougoslave de Macédoine et l'Albanie connaissent des processus de transition économique majeurs qui ont eu pour conséquences la privatisation et la restructuration d'entreprises, voire leur mise en faillite. Cette situation a entraîné des pertes d'emploi généralisées, ne laissant que peu de perspectives d'emploi aux personnes âgées ou peu qualifiées. En outre, la transition entre scolarité et travail pose désormais problème à de nombreux jeunes.

Bien que de nombreux pays aient pris des mesures visant à adapter leurs systèmes d'enseignement et de formation ainsi que leurs liens à l'emploi, à l'insertion sociale et à la compétitivité, les politiques adoptées tardent à être mises en œuvre. L'amélioration de l'accès à l'enseignement, l'élargissement des choix et la modernisation des formations comptent parmi les défis qui restent à relever.

La formation professionnelle post-secondaire et l'enseignement supérieur professionnel restent des domaines qui doivent faire l'objet de réformes permanentes. L'éducation et la formation des adultes, auparavant assurées par un réseau de centres de formation d'entreprises et d'institutions publiques, doivent être réactualisées, adaptées aux besoins des personnes employées et en recherche d'emploi. La gamme de formations disponibles doit également être élargie. L'esprit d'entreprise doit être encouragé dans la mesure où il peut constituer une solution efficace au manque d'emplois et contribuer à stimuler l'économie. La réforme du marché du travail doit aller de pair avec l'élaboration et la mise en œuvre de politiques actives en matière d'emploi afin d'aider les jeunes et les adultes à combler leur manque de compétences et de réduire le taux de chômage.

La Turquie connaît des difficultés similaires à relever les défis entraînés par les changements d'ordre économique, les inégalités entre les régions en termes d'opportunités et la croissance démographique.

### **Objectifs et stratégie de l'ETF**

La contribution de l'ETF au développement du capital humain au cours du processus de pré-adhésion a deux objectifs principaux:

- soutenir la Commission dans la définition et le déploiement de l'assistance extérieure; et
- aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques de qualité.

---

<sup>13</sup> COM(2006)249 - Promouvoir un travail décent pour tous: La contribution de l'Union à la mise en œuvre de l'agenda du travail décent dans le monde

<sup>14</sup> Le Conseil régional de coopération (RCC) a été officiellement créé le 27 février 2008 pour succéder au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.rcc.int>

<sup>15</sup> Le SEE-ECN est un projet qui s'inscrit dans le cadre du pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (task force Enseignement et jeunesse). <http://www.see-educoop.net>

Ce soutien se traduit par quatre types d'intervention principaux:

- préparer des analyses et des données relatives au pays et à son contexte que la Commission pourra exploiter en vue d'élaborer ses rapports;
- aider les pays partenaires à développer leur capacité à définir et préparer des mesures IAP afin de soutenir les processus de réforme à l'aide de projets plus élaborés;
- aider la Commission en assurant le suivi des progrès politiques et en évaluant l'impact des interventions de l'UE;
- proposer des conseils spécifiques en matière de politiques et des interventions visant à renforcer les capacités par l'apprentissage dans un nombre limité de domaines prioritaires.

L'assistance octroyée par l'ETF aux pays portera sur deux niveaux. Les systèmes d'enseignement et de formation et leurs rapports avec l'emploi, l'insertion sociale et la compétitivité dépendent essentiellement de priorités établies au niveau national. L'ETF définira dès lors, dans chaque pays, un certain nombre de domaines prioritaires qui pourront être traités à ce niveau.

L'ETF encouragera également le travail en réseau, l'échange d'expériences et la comparaison entre les pays de la région et par rapport à l'Union européenne. Différents défis communs seront également abordés à un niveau multinational. Dans ce cadre, la stratégie d'apprentissage par les pairs privilégiée par l'ETF dans la région au cours des dernières années évoluera en un processus d'apprentissage mutuel qui permettra aux pays de découvrir des démarches similaires à la méthode ouverte de coordination.

En outre, la DG Élargissement a demandé à ce que le programme d'aide de l'UE pour la Communauté chypriote turque dans les régions de Chypre qui ne sont pas sous le contrôle de la République de Chypre<sup>16</sup> continue à bénéficier de l'assistance qui lui a été octroyée en 2008.

## **Actions multinationales**

### **L'insertion sociale par l'enseignement et la formation**

En 2007, l'ETF a commencé à se pencher sur la question de l'insertion sociale de groupes ethniques dans les programmes d'enseignement et de formation. La Fondation a préparé un rapport d'évaluation initial sur les bonnes pratiques en matière d'insertion sociale des groupes ethniques par l'enseignement et la formation mises en œuvre dans l'UE et dans les Balkans occidentaux. En 2008, elle a poursuivi ce travail en diffusant les résultats dans tous les pays, en renforçant les capacités en matière de développement de lignes directrices politiques en Bosnie-et-Herzégovine, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et dans le Monténégro et en organisant une conférence internationale. Dans le même temps, plusieurs pays ont commencé à préparer des projets à soumettre à l'IAP.

Outre ses interventions au niveau national, l'ETF cherchera à mettre en place des stratégies régionales reposant, entre autres, sur des débats politiques et l'apprentissage par les pairs en vue de relever le défi de l'insertion sociale de groupes ethniques dans les programmes d'enseignement et de formation mais aussi d'élargir les conceptions des parties prenantes régionales, de créer des instruments et des outils permettant d'identifier les besoins de ces groupes, notamment des indicateurs de performances servant à évaluer les résultats des mesures appliquées. Au cours de la période 2009-2010, l'ETF créera un groupe pour les politiques régionales qui servira de cadre aux échanges en matière de coopération et à l'apprentissage mutuel entre les pays des Balkans occidentaux et des États membres de l'UE sélectionnés à cet effet. Un ensemble d'outils d'apprentissage politique sera développé afin de permettre à des parties prenantes ciblées de tirer des enseignements de leurs expériences mutuelles et de celles d'autres pays de l'UE.

### **Enseignement et apprentissage**

Le soutien permanent à l'enseignement et à l'apprentissage se poursuivra en 2009 et visera plus spécifiquement le partage de bonnes pratiques en matière de formation des enseignants par le biais de communautés de pratique. En 2008, le projet était essentiellement orienté vers le développement au sein des établissements scolaires et le renforcement des compétences dans des centres de formation professionnelle nationaux afin de gérer le savoir et de tirer des enseignements

---

<sup>16</sup> En 2008, cette assistance a été octroyée de manière exceptionnelle et ponctuelle.



d'expériences pour créer de l'innovation. En 2009, ces activités continueront à être déployées et viseront le développement stratégique des établissements scolaires. Dans ce cadre, les centres de formation professionnelle concernés prendront part à un exercice d'échange d'expériences de grande envergure. Le projet se terminera par une conférence du réseau de formation aux enseignants de l'ETF.

### **Éducation à l'esprit d'entreprise**

L'ETF continuera à soutenir la Commission (DG Entreprises et industries) dans ses efforts de contrôle et d'évaluation des performances des pays des Balkans occidentaux par rapport aux aspects de la Charte européenne des petites entreprises liés au capital humain. En outre, suite à l'évaluation à mi-parcours de 2008, ces quatre pays bénéficieront d'un soutien spécifique visant à promouvoir une analyse plus systématique des besoins en formation axés sur les priorités des entreprises<sup>17</sup>. L'ETF facilitera également le dialogue avec un groupe d'entreprises en expansion de la région présentant des intérêts clairement définis pour le développement des ressources humaines. Ces mesures permettront de mieux comprendre comment mettre l'offre de formations assurées par le secteur public et privé plus en adéquation avec les besoins des entreprises en expansion.

### **Processus d'apprentissage mutuel orientés vers la méthode ouverte de coordination**

Au cours des quatre dernières années, l'ETF a développé des méthodologies d'analyse et d'apprentissage par les pairs afin d'encourager l'apprentissage mutuel et les débats politiques au sein des pays et entre eux. En 2009, l'ETF continuera à développer ces stratégies et cherchera à diriger les processus d'apprentissage mutuels vers la méthode ouverte de coordination. L'ETF s'appuiera sur ce processus pour tirer des enseignements des activités d'apprentissage de groupe et par les pairs privilégiées par la Commission dans le cadre des activités des États membres relevant du programme «Éducation et formation 2010» de l'UE. Trois problématiques communes à la majorité des pays de la région ont été identifiées: l'assurance qualité, l'enseignement professionnel post-secondaire et les liens avec l'enseignement supérieur professionnel et, enfin, l'éducation et la formation des adultes. Une stratégie et un programme ciblés seront élaborés pour chacune de ces thématiques.

### **Actions nationales**

Les activités menées dans chaque pays visent des problématiques communes: les analyses par pays en matière de développement du capital humain, les données servant à élaborer des rapports, le soutien au cycle de projet de l'IAP et la contribution de l'ETF à la formulation et à la mise en œuvre de politiques nationales.

L'ETF procèdera en 2009 à la mise à jour de ses analyses par pays en mettant l'accent sur la Croatie, le Monténégro et la Serbie. Dans les pays potentiellement candidats à l'adhésion et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'ETF soutiendra la Commission européenne dans ses tâches d'analyse et de programmation et aidera les autorités nationales à mener à bien leurs processus de planification en rapport avec l'IAP. En Turquie, son aide relative au cycle de projet de l'IAP sera axée sur la mise en œuvre de politiques et l'étude de leur impact.

Si l'envergure des activités fondamentales menées peut varier d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre, elles demeurent une composante centrale et permanente de l'aide de l'ETF à l'Europe du Sud-Est.

### **Pays candidats**

#### **Croatie**

En Croatie, les activités spécifiques de la Fondation se concentreront sur deux interventions principales: les cadres nationaux de qualifications et le dialogue social. Suite au lancement de la formulation d'un cadre croate de qualifications (CROQF) à la fin de l'année 2007, l'ETF a apporté son soutien au comité national pour le CROQF qui entend rédiger une proposition d'ici la fin 2009. L'ETF continuera à aider ce comité national en se concentrant essentiellement sur l'adaptation à l'évolution du CEQ, l'assistance en matière de méthodologie et le renforcement des capacités. Ce soutien comprendra également des stratégies de description de niveaux et de développement de cursus fondés sur le résultat. L'ETF pourra également aider la Croatie à relever les défis institutionnels qui découleront de la mise en œuvre du CROQF. En matière de dialogue social dans le domaine de

---

<sup>17</sup> Pour l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie.

l'enseignement et de la formation, la Fondation encouragera principalement la participation des partenaires sociaux au niveau national, régional et des établissements scolaires. Elle se basera sur les rôles qui seront définis dans la loi sur la formation professionnelle qui devrait être soumise au Parlement dans le courant de l'année 2008.

La Croatie se consacrera également à l'éducation à l'esprit d'entreprise et à l'insertion sociale par le biais de projets d'enseignement et de formation.

### **Ancienne République yougoslave de Macédoine**

L'ETF apportera un soutien continu au Centre national de formation professionnelle et à la réforme du système de formation. Pour cela, elle évaluera les réformes des cursus de formation professionnelle entreprises jusqu'à présent et soutiendra la création de groupes de travail composés de représentants des partenaires sociaux dans quelques secteurs pilotes afin d'identifier les qualifications et les besoins du secteur en matière de compétences.

Des experts issus de l'ancienne République yougoslave de Macédoine participeront aux initiatives régionales de l'ETF en matière d'insertion sociale par l'enseignement et la formation, d'enseignement et d'apprentissage, d'éducation à l'esprit d'entreprise, d'assurance qualité dans l'EFP, d'enseignement post-secondaire et d'éducation et formation des adultes.

### **Turquie**

L'ETF travaillera sur quatre principaux domaines d'intervention en Turquie. Elle mettra l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles afin de renforcer et d'élargir l'application des réformes de la formation professionnelle. Cette mission reposera en partie sur des activités d'apprentissage politique, dans le prolongement de l'étude d'impact de projets européens en matière d'enseignement déjà menés qui sera réalisée fin 2008. En outre, l'ETF continuera à apporter son aide ciblée à la nouvelle autorité pour la formation professionnelle en développant une stratégie d'application du système national de qualifications. Dans le domaine de la formation aux enseignants, la Fondation continuera à apporter son aide conformément aux recommandations formulées dans l'étude d'impact du projet de formation aux enseignants réalisée en 2007. Le contrôle des avancées dans le programme politique des réformes de la formation professionnelle destinée aux enseignants se concrétisera par la participation au nouveau comité pour la formation professionnelle des enseignants et par l'organisation de l'atelier annuel du réseau national de formation aux enseignants.

L'ETF apportera en outre un soutien complémentaire au projet d'apprentissage tout au long de la vie de l'UE. Elle consacrera essentiellement ses efforts à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique turque en matière d'apprentissage tout au long de la vie comprenant l'orientation professionnelle. Ces démarches s'inscrivent dans le prolongement du travail initié en 2008. Enfin, la Fondation procèdera à une étude d'envergure limitée sur les obstacles rencontrés par les femmes cherchant à s'insérer dans le marché du travail. Plusieurs difficultés seront examinées et le rapport formulera des lignes directrices que devront suivre les actions politiques liées au marché du travail, à la formation professionnelle et à l'insertion sociale.

La Turquie participera également à des activités régionales organisées dans le cadre de projets relatifs à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation, à l'enseignement et l'apprentissage et aux trois composantes du programme d'apprentissage mutuel. En outre, la Turquie participera au projet d'innovation et d'apprentissage en matière de flexicurité.

### **Pays candidats potentiels**

#### **Albanie**

Le travail spécifique de l'ETF en Albanie sera axé sur trois domaines d'intervention majeurs. Le travail portant sur l'assurance qualité entamé en 2007 se poursuivra et se concentrera plus particulièrement sur la validation des organismes de formation professionnelle et l'élaboration d'une politique adéquate d'évaluation de l'apprentissage des étudiants. Le développement de l'enseignement post-secondaire en Albanie a été peu pris en compte au cours du récent processus de réforme. L'ETF aidera les principales parties prenantes à mettre ce domaine en avant lors des débats menés au niveau national au sujet des politiques en matière d'enseignement et de formation. Elle les soutiendra aussi dans la création d'un cycle d'apprentissage tout au long de la vie pour les citoyens. En outre, l'ETF continuera à soutenir le développement d'une politique d'éducation et de formation des adultes en attirant

l'attention sur l'offre en la matière et ses liens avec les politiques actives relatives au marché de l'emploi et l'insertion sociale.

L'Albanie participera également à des activités régionales touchant à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation, à l'éducation à l'esprit d'entreprise, à l'enseignement et l'apprentissage et aux trois composantes du programme d'apprentissage mutuel qui compléteront les activités au niveau national.

### **Bosnie-et-Herzégovine**

Au niveau national, l'ETF soutiendra la Bosnie-et-Herzégovine dans deux domaines politiques principaux: l'éducation et la formation des adultes et l'insertion sociale.

Suite à l'étude de faisabilité sur l'éducation et la formation des adultes entreprise en 2008, l'ETF continuera à apporter son soutien aux principales parties prenantes afin d'attirer l'attention sur l'importance de l'éducation et de la formation des adultes et de faire progresser la collaboration entre les organismes d'enseignement et d'emploi, mais aussi entre les partenaires sociaux. Cela constituera un premier pas vers le développement de stratégies dans ce domaine. L'ETF privilégiera également l'insertion sociale par l'enseignement et la formation.

L'objectif de son intervention dans ce domaine en 2009 se décline en deux volets: faciliter les débats à ce sujet entre les parties prenantes nationales, en particulier les ministères chargés de l'enseignement, afin d'attirer l'attention sur l'impact de l'enseignement et de la formation sur l'insertion sociale; et contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes consacrées au développement et à la mise en œuvre de mesures générales favorables à l'enseignement et la formation.

La Bosnie-et-Herzégovine participera également aux activités régionales touchant à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation qui compléteront les activités au niveau national, l'éducation à l'esprit d'entreprise, l'enseignement et l'apprentissage et les trois composantes du programme d'apprentissage mutuel.

### **Kosovo**<sup>18</sup>

Pour le compte de la Commission, l'ETF travaillera en collaboration avec le gouvernement du Kosovo pour favoriser un dialogue politique en vue d'élaborer une stratégie de mise en œuvre de mesures de développement du capital humain essentiellement axée en particulier sur des indicateurs clés et le contrôle des performances.

Au niveau national, les activités spécifiques de l'ETF porteront sur quatre domaines d'intervention principaux. La Fondation soutiendra le ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie dans sa stratégie sectorielle relevant de l'IAP 2008 dans le but de: i) créer une stratégie unique et globale pour le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie centrée sur l'EFP et l'éducation des adultes; ii) développer un programme global de développement des capacités et iii) améliorer la coordination entre le secteur et les bailleurs de fonds.

L'ETF contribuera à renforcer les capacités de l'organisme national chargé du développement d'un cadre national de qualifications afin de veiller à ce que les niveaux de références européens soient pris en compte et d'assurer la transparence entre les qualifications nationales et sectorielles.

L'ETF, en collaboration avec la Commission européenne, la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds importants, organisera des débats et des interventions politiques portant sur les actions à mener dans le domaine de l'emploi et l'amélioration du capital humain. Ce dialogue politique se basera sur les conclusions du rapport sur l'emploi chez les jeunes élaboré conjointement par la Banque mondiale et l'ETF en 2008. Enfin, l'ETF contribuera à favoriser le dialogue politique entre les parties prenantes du Kosovo afin qu'elles définissent plus précisément et adoptent un cadre stratégique pour l'emploi, améliorent la gouvernance - en termes de structure, de personnel et de ressources - et le partenariat social.

Le Kosovo participera également aux activités régionales touchant à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation qui compléteront les activités au niveau national, l'éducation à l'esprit d'entreprise, l'enseignement et l'apprentissage et les trois composantes du programme d'apprentissage mutuel.

---

<sup>18</sup> Résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies

## Monténégro

Au Monténégro, l'ETF concentrera son aide sur quatre domaines politiques. Elle poursuivra pour cela le travail initié en 2008 en faveur de l'insertion sociale des communautés Roms dans l'enseignement et la formation en élargissant son soutien politique à la création d'un organisme national de formation des enseignants. L'ETF collaborera également avec les autorités nationales et les établissements scolaires pour poursuivre la réforme du cursus scolaire et des cadres d'enseignement et d'apprentissage en accordant la priorité au développement de compétences fondamentales à l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le domaine de la politique de l'emploi, la Fondation soutiendra les mesures visant des groupes spécifiques de personnes difficiles à intégrer sur le marché de l'emploi, comme les personnes ayant des besoins particuliers, les personnes incarcérées et les anciens détenus. Enfin, l'ETF commencera un travail d'identification des besoins en termes de compétences des entreprises cherchant à accroître leur compétitivité. Elle concentrera ses efforts sur la formulation de politiques et l'élaboration de mesures pilotes afin de soutenir les entreprises d'avenir entretenant ou susceptibles d'entretenir des relations commerciales au niveau régional et européen.

Le Monténégro participera également aux activités régionales touchant à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation, l'éducation à l'esprit d'entreprise, l'enseignement et l'apprentissage qui viennent s'ajouter aux domaines clés au niveau national et aux composantes du programme d'apprentissage mutuel.

## Serbie

En Serbie, l'ETF concentrera son aide au niveau national sur trois domaines politiques principaux. Dans le domaine de l'assurance-qualité, l'ETF contribuera à clarifier les politiques en matière de validation et d'évaluation. Elle encouragera également les débats politiques portant sur la contribution éventuelle de l'enseignement post-secondaire aux réformes, notamment en tant qu'alternative située entre l'enseignement secondaire et supérieur. Enfin, l'ETF soutiendra également le développement d'une politique d'éducation et de formation des adultes et d'un dispositif d'évaluation.

La Serbie participera également à des activités régionales touchant à l'insertion sociale par l'enseignement et la formation, à l'éducation à l'esprit d'entreprise, à l'enseignement et l'apprentissage et à toutes les composantes du programme d'apprentissage mutuel qui complètent directement les activités au niveau national.

## Activité 2: contribution aux pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la formulation et de la mise en œuvre des politiques relatives au capital humain

Dans la zone de voisinage européen, conformément aux intentions de la Commission de contribuer à renforcer la politique de voisinage,<sup>19</sup> l'ETF accroîtra son soutien à la Commission en matière de définition et de mise en œuvre de politiques extérieures. L'ETF s'impliquera encore davantage dans le cycle de projet et multipliera ses interventions dans la région I EVP afin de renforcer les capacités des pays partenaires et de les aider à mieux s'approprier la conception, la mise en œuvre et la contrôle de la réforme des systèmes de développement du capital humain.

La Fondation répondra aux demandes de la Commission<sup>20</sup> d'encourager le transfert de connaissances et d'expériences afin de contribuer aux réformes engagées dans les pays partenaires et de soutenir l'apprentissage politique entre les pays partenaires dans le cadre de l'I EVP<sup>21</sup>.

En outre, suivant les recommandations des communications de la Commission intitulées «La synergie de la mer Noire – Une nouvelle initiative de coopération régionale»<sup>22</sup> et «Une politique européenne de

<sup>19</sup> Bruxelles, COM (2006) 726 final du 4 décembre 2006, p. 7.

<sup>20</sup> Dans la région concernée par l'I EVP, l'ETF coopère avec plusieurs directions générales: la DG Entreprises, la DG Justice, la DG Emploi, l'Office de coopération EuropeAid et la DG Relations extérieures. Les initiatives de la DG Éducation et culture dans le domaine de la coopération européenne sont également prises en compte lorsqu'elles présentent un intérêt pour les stratégies de réformes adoptées dans la région.

<sup>21</sup> Développement des propositions formulées dans la communication au Parlement européen et au Conseil «Renforcer la PEV» - COM (2006) 726 final du 4 décembre 2006, Politique européenne de voisinage, document informel de la Commission. COM (2008) 164 du 3 avril 2008 «Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en 2007».

<sup>22</sup> Bruxelles, COM(2007) 160 final du 11 avril 2007.

voisinage forte»<sup>23</sup> du mois de décembre 2007, l'ETF soutiendra la coopération régionale au sein des régions EuroMed et orientale. L'évaluation positive des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative pour la synergie de la mer Noire<sup>24</sup> et la communication sur le nouveau partenariat pour l'Europe de l'Est qui sera publiée en décembre 2008 ainsi que le lancement, en juillet 2008, du processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée<sup>25</sup>, ont permis de réaffirmer la volonté de l'UE d'axer plus précisément la coopération au niveau régional sur le partenariat et l'appropriation partagée du processus.

### **Défis du développement du capital humain dans la région IEVP: priorités des actions à moyen terme**

Bien qu'hétérogène, la région de voisinage européen est confrontée à plusieurs problématiques transversales qui représentent des défis similaires dans les différents pays qui la composent.

Le chômage constitue un problème majeur dans l'ensemble de la région. Les difficultés qu'il entraîne découlent des structures démographiques et économiques spécifiques à chaque pays. Dans les pays d'Europe de l'Est, les principaux problèmes politiques portent sur la situation des travailleurs adultes tandis que la région méditerranéenne connaît plutôt des difficultés liées au travail des jeunes et aux questions de transition. Pour formuler des conseils en matière de développement du capital humain, il reste essentiel de bien comprendre les dynamiques des marchés du travail ainsi que les principaux moteurs de la promotion de l'emploi (notamment l'importance de l'esprit d'entreprise, l'accroissement de la productivité en tirant meilleur parti de la main-d'œuvre qualifiée et la restructuration des postes de travail). Les autres problématiques principales sont les petites et moyennes entreprises, la compétitivité et la place des femmes sur le marché de l'emploi.

La gouvernance et la réglementation constituent des défis supplémentaires à différents niveaux des systèmes de la région et posent problème dans les domaines de la décentralisation, de l'autonomie accrue des écoles, et du développement des partenariats sociaux, notamment aux niveaux national, régional, local et des établissements scolaires. Les liens insuffisants entre les différents sous-secteurs de l'éducation et les systèmes de formation continue renforcent ces problèmes, de même que le manque de clarté et de globalité des systèmes de qualifications permettant d'accéder à l'apprentissage tout au long de la vie et de le favoriser.

En outre, l'intensification de la mobilité de la main-d'œuvre et de la gestion des flux migratoires laisse supposer que davantage de transparence et de pertinence des informations relatives aux systèmes d'enseignement et de formation pourraient servir à l'élaboration de plans futurs ou potentiels de gestion de la migration de la main-d'œuvre. Au-delà de ce problème, il s'agit également de promouvoir les mécanismes permettant de mieux comparer les qualifications et de les rendre plus compréhensibles pour les intervenants.

Enfin, une intégration plus étroite entre les économies de la région et le marché intérieur passe par une meilleure connaissance des politiques européennes dans les différents domaines et de la possibilité de les appliquer dans le cadre d'un partenariat entre différents pays. Constituant un défi supplémentaire, cette sensibilisation revêt pourtant une importance majeure pour la mise en œuvre des processus européens dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. Conformément au communiqué de Bordeaux présenté durant la présidence française de l'Union, l'ETF soutiendra les échanges et la coopération avec des pays tiers, en ce compris les mécanismes et les outils du processus de Copenhague.

### **Objectifs et stratégie de l'ETF**

Vu la quantité de pays composant la région et les limites des ressources disponibles, l'ETF poursuivra sa politique de hiérarchisation des investissements consentis aux pays. En 2009, l'Ukraine, la Moldavie, le Maroc et l'Égypte jouiront d'une attention particulière, suivis de près par la Jordanie et les pays du Caucase, la Tunisie et la Syrie. La hauteur des investissements consentis à l'Algérie, au Liban, à la Cisjordanie et la bande de Gaza, à Israël, au Belarus et à la Russie dépendra des demandes de soutien émises par la Commission.

---

<sup>23</sup> Une politique européenne de voisinage forte, communication de la Commission, COM(2007) 774 final, Bruxelles.

<sup>24</sup> Bruxelles, COM(2008) 391 final du 19 juin 2008.

<sup>25</sup> Déclaration commune du Sommet de Paris pour la Méditerranée, Paris, 13 juillet 2008

Dans le cadre de ces priorités, les objectifs de l'ETF en matière de soutien au développement du capital humain seront les suivants:

- renforcer l'impact des interventions de l'UE dans le domaine du développement du capital humain en fournissant des données utiles pour les cycles de projet et de programmation ainsi que des informations et des analyses pertinentes pour l'élaboration et la planification des politiques;
- accroître les capacités des pays partenaires IEVP en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de contrôle et d'évaluation des réformes du système de développement des ressources humaines en mettant l'accent sur les composantes principales des systèmes de formation professionnelle/du marché de l'emploi; et
- promouvoir la coopération régionale grâce à des analyses transnationales et des échanges d'expériences, notamment entre les pays partenaires susceptibles de participer à des initiatives régionales telles que la synergie de la mer Noire et le processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée

Tout comme dans la région IAP, les interventions de l'ETF combineront des actions multinationales et plus ciblées afin de tirer le meilleur parti possible des ressources en fonction des défis à relever et des spécificités de chaque pays.

## **Actions multinationales**

### **Cadres nationaux de qualifications**

En Ukraine, en Russie et dans les trois pays du Caucase du Sud, l'ETF mènera à bien le projet régional de cadre national de qualifications qui comprendra la création d'une publication sur le développement des cadres nationaux de qualifications dans les pays partenaires et l'organisation d'une conférence de clôture. Le projet de développement des qualifications dans un secteur pilote réalisé par l'ETF a encouragé les pays participants à développer des documents nationaux d'orientation reflétant leurs stratégies en matière de développement d'un cadre national de qualifications.

### **Enquêtes sur l'emploi dans la région de la mer Noire**

Les enquêtes sur l'emploi dans la région de la mer Noire se baseront sur les rapports d'évaluation nationaux de 2008. Les analyses des cas de la Russie et de la Turquie serviront à élaborer un rapport transnational sur la situation dans la région de la mer Noire. Dans le cadre du partenariat pour l'Europe de l'Est qui sera initié prochainement, l'ETF clôture actuellement sa série de rapports nationaux par une enquête sur le Belarus. Les résultats de ce rapport seront également intégrés dans le rapport transnational.

Le rapport national sera présenté aux intervenants des autres pays et débattu avec eux. D'autres actions de soutien pourraient être définies dans le cadre des projets nationaux si ces pays le décident. Le rapport transnational sera ensuite largement diffusé en 2010. Il devrait permettre de renseigner la Commission européenne et d'autres bailleurs de fonds sur la programmation, en particulier en ce qui concerne les projets de coopération régionaux mis en œuvre par les pays de l'Est dans les domaines de la formation et de l'emploi.

### **MEDA-ETE**

Le projet Meda Éducation et formation pour l'emploi (MEDA-ETE) financé par la Commission arrivera à terme en 2008. En 2009, l'ETF, en tant qu'organisme de mise en application du projet, organisera la conférence de clôture au cours de laquelle les résultats du projet seront présentés et débattus avec les principales parties prenantes.

Parallèlement à différentes initiatives nationales, l'ETF poursuivra deux initiatives régionales spécifiques. Tout d'abord, elle continuera à développer la composante «e-learning» grâce à un échange régional d'expertise en matière de compétences, à l'identification et au développement des aptitudes pour les enseignants et les formateurs ainsi qu'au partage de contenus numériques. D'autre part, *l'observatoire EuroMed* bénéficiera du soutien de l'ETF afin de développer, sur une base harmonisée, la définition d'indicateurs, la collecte et l'analyse de données. Ces travaux devraient s'inscrire dans le cadre du suivi <sup>26</sup> de la conférence ministérielle EuroMed sur l'emploi qui se tiendra

---

<sup>26</sup> Avec la création éventuelle d'un groupe de travail.

prochainement et de l'analyse des progrès réalisés dans la région en matière d'emploi et de capital humain en collaboration avec la DG Emploi.

## **Éducation à l'esprit d'entreprise**

L'ETF continuera à soutenir la DG Entreprise dans ses travaux d'application de la charte euro-méditerranéenne. Plus spécifiquement, l'ETF suivra les conclusions et les recommandations de la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'industrie. Elle explorera également les possibilités de liens avec l'initiative en faveur du développement des entreprises méditerranéennes<sup>27</sup>.

Le *projet régional d'éducation à l'esprit d'entreprise en Méditerranée* comportera plusieurs volets. Tout d'abord, comme le stipule l'évaluation de la charte réalisée en 2008, l'ETF aidera les pays partenaires à développer une stratégie nationale en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie de l'esprit d'entreprise, qui comprendra notamment des mesures de création de partenariats dans quatre pays: l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Les bonnes pratiques appliquées en Tunisie seront exploitées. Deuxièmement, un test pilote d'indicateurs mesurant l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur développés en 2008 sera organisé dans un groupe de pays spécialement sélectionnés à cet effet en collaboration avec la DG Entreprise. Enfin, conformément aux conclusions de l'évaluation de la charte réalisée en 2008 et aux besoins spécifiques de la Syrie, l'ETF soutiendra un exercice pilote d'analyse des besoins en formation en fonction des priorités des entreprises. Cet exercice aura pour objectif d'aider la Syrie à améliorer ses performances dans ce domaine dans le cadre de la charte euro-méditerranéenne.

## **Actions nationales**

### **Ukraine**

En 2008, l'ETF a appuyé la Commission qui a, dans le cadre d'une initiative entreprise avec la Banque mondiale, aidé les parties prenantes nationales à élaborer une stratégie nationale globale de développement des compétences. En 2009, elle contribuera à parvenir à un consensus par rapport à cette stratégie et à sa mise en œuvre pilote. Ces travaux comprendront des ateliers stratégiques, des réunions entre parties prenantes, des voyages d'études et des tables rondes dans le but d'accélérer le rythme des efforts du gouvernement en matière de réforme, d'identifier des options et d'appliquer des solutions inspirées d'expériences internationales et de témoignages locaux afin de chercher à surmonter les obstacles structurels et institutionnels.

L'ETF fournira à la Commission les données qui pourraient lui être utiles pour préparer le nouveau plan d'action PEV et les négociations en vue de l'adoption du nouvel accord d'association. L'ETF continuera par ailleurs à aider ses partenaires ukrainiens à analyser les possibilités de réforme du système national de qualifications en leur permettant de prendre connaissance de l'évolution en la matière au niveau européen et en les aidant à développer une stratégie pour leur cadre national de qualifications.

La participation des employeurs et des partenaires sociaux en tant que moteurs de ce processus fera l'objet d'une attention particulière. Un projet sectoriel pilote lancé en 2007 dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pourrait être élargi à d'autres secteurs économiques tels que ceux de la construction et de la métallurgie. Cela permettrait de tester et développer un cadre sectoriel de qualifications dont pourrait s'inspirer le cadre national quelques années plus tard. L'ETF conseillera les parties prenantes nationales en matière de politique à privilégier pour créer les mécanismes de consultation et de coordination indispensables pour garantir la durabilité et l'efficacité du cadre national de qualifications. L'ETF encouragera l'apprentissage par les pairs avec d'autres pays, pour lequel les partenaires ukrainiens ont manifesté un intérêt marqué. Cette activité pourrait être complétée par une multiplication des contacts d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat pour l'Europe de l'Est.

### **Moldavie**

En Moldavie, les parties prenantes nationales ont exprimé leur souhait de développer la connaissance et l'intérêt pour les cadres nationaux de qualifications, estimant que cela pourrait bénéficier au processus de réforme. Cette approche est également liée à l'aide apportée à la Commission européenne dans la mise en œuvre du partenariat pour la mobilité entre l'UE et la Moldavie. L'ETF clarifiera l'impact des compétences et des résultats de l'apprentissage sur lesquels se basent les

---

<sup>27</sup>Déclaration commune du Sommet de Paris pour la Méditerranée, Paris, 13 juillet 2008

qualifications, ce qui permettra à l'UE et à la Moldavie de mieux comprendre leurs systèmes de qualifications respectifs. Les travaux portant sur le cadre national de qualifications seront l'occasion pour les partenaires sociaux et les acteurs économiques de davantage s'impliquer dans le processus.

Plus spécifiquement, l'ETF procédera à un examen du capital humain afin de livrer son analyse des liens entre celles-ci et la compétitivité et l'égalité des chances. Dans cette analyse, l'ETF identifiera également des problématiques spécifiques à court et long terme. Cet examen s'inspirera de l'enquête sur l'emploi de 2008 (préparée dans le cadre du projet d'enquête sur l'emploi dans la région de la mer Noire). Cette analyse est également estimée utile à la Commission dans le cadre de ses relations avec les autorités moldaves. À ceci pourra venir s'ajouter un renforcement des contacts en matière d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en application du partenariat pour l'Europe de l'Est.

## **Maroc**

La charte nationale marocaine pour l'éducation et la formation constitue un cadre clair et complet pour les actions entreprises dans ce secteur. L'ETF continuera à aider le Maroc à renforcer les efforts actuellement entrepris pour appliquer la charte par le biais de projets portant sur la qualité de la formation professionnelle et les cadres nationaux de qualifications. Les autorités marocaines, notamment le Conseil supérieur pour l'éducation, ont réitéré leur soutien à ces cadres. Ils sont considérés comme un outil permettant de rendre le système éducatif plus réactif aux besoins du marché du travail, d'améliorer l'intégration de l'offre générale en matière d'enseignement et de rendre les qualifications plus transparentes. Le gouvernement marocain considère ce dernier aspect comme particulièrement pertinent dans le cadre des négociations en vue d'acquiescer un statut avancé dans ses relations avec l'UE. Le Conseil supérieur pour l'éducation a demandé une aide en vue de développer un système d'information intégré et d'évaluer l'efficacité externe de son secteur de l'éducation et de la formation.

L'ETF se penchera plus attentivement sur la demande d'aide formulée par les autorités marocaines pour le développement d'un nouvel organisme tripartite qui pourra gérer le financement de la formation continue et participer à la validation des centres de formation. En outre, dans le cadre d'une stratégie sectorielle, l'ETF soutiendra le renforcement des capacités au sein du ministère afin de suivre l'évolution du processus de réforme en fonction de la grille d'indicateurs pilotes développée en 2008. L'ETF offrira son aide dans d'autres matières estimées utiles à la préparation du programme 2010 pour le secteur de la formation professionnelle.

Le Maroc participera aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

## **Égypte**

L'Égypte est l'un des pays les plus grands et les plus importants de la région méditerranéenne. À long terme, il est essentiel d'un point de vue politique pour l'Égypte de créer un cadre de réforme cohérent au niveau national. Actuellement de nombreuses stratégies différentes sont développées dans un cadre institutionnel fragmenté.

L'ETF soutiendra donc les efforts des différentes parties prenantes nationales et internationales en Égypte en contribuant activement au développement d'une stratégie nationale de réforme et au renforcement des capacités au sein des institutions chargées de cette stratégie. Ses efforts viseront essentiellement différents aspects des rapports entre compétences et emploi et l'élaboration d'un cadre national pour l'assurance qualité dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Pour cela, elle s'attachera à:

- poursuivre les actions initiées en 2006 et 2008 (soutien à la création d'un cadre national de qualifications, développement d'un système d'orientation professionnelle, soutien à l'observatoire égyptien pour l'éducation, la formation et l'emploi, migration et compétences<sup>28</sup>, femmes et travail, compétences et compétitivité) et assurer les synergies entre elles; et
- réaliser des actions spécifiques afin de soutenir la Commission dans ses activités et ses politiques (évaluation régulière de la réforme de la formation professionnelle technique en Égypte et des effets du programme MEDA-CE de réforme de la formation professionnelle technique).

---

<sup>28</sup> Ce projet fait l'objet d'un partenariat avec les autorités italiennes et comprend une analyse des compétences sectorielles et des questions liées à la mobilité.



En outre, dans le cadre du suivi de l'évaluation de la charte EuroMed pour les entreprises et en fonction des conclusions de la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'industrie, l'ETF soutiendra le développement d'un partenariat politique pour l'éducation à l'esprit d'entreprise qui devrait aboutir à une stratégie globale dans ce domaine au niveau national. L'Égypte participera également aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

## **Jordanie**

En Jordanie, se basant sur ses expériences, la mission de l'ETF en 2009 consistera essentiellement à aider la Commission à créer un dispositif de soutien au programme sectoriel pour la formation professionnelle.

L'ETF continuera à soutenir également le renforcement de la gouvernance du système de formation professionnelle et des capacités du ministère de l'emploi, chargé de la réforme du secteur, afin de suivre les progrès réalisés en la matière. Cette aide s'inscrira essentiellement dans le cadre du projet actuellement en cours visant à faire jouer aux capacités institutionnelles des partenaires sociaux un rôle actif dans la formulation et la mise en application d'une politique de développement du capital humain. Ce projet assiste également le Conseil pour l'emploi et l'enseignement et la formation professionnelle et technique dans ses efforts de développement d'un système d'assurance qualité et d'un cadre national de qualifications.

L'égalité hommes-femmes constitue également une problématique fondamentale et le projet permanent «Femmes et travail» servira de base au développement d'une stratégie nationale axée sur les besoins des femmes en matière d'emploi.

Dans le cadre du suivi de l'évaluation de la charte EuroMed pour les entreprises et en fonction des conclusions de la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'industrie, l'ETF soutiendra le développement d'un partenariat politique pour l'éducation à l'esprit d'entreprise qui devrait permettre d'élaborer une stratégie globale dans ce domaine. Ces mesures seront mises en application au niveau national. La Jordanie participera également aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

## **Géorgie**

L'ETF continuera à aider la Commission pour les phases de faisabilité et de financement du dispositif de soutien au programme sectoriel pour l'EPF dans le cadre de l'IEVP. En outre, suite à la demande en ce sens de la Commission, l'ETF proposera des conseils et des mesures de renforcement des capacités ciblés à l'agence nationale professionnelle, en ce compris des mécanismes de surveillance, des encouragements au dialogue privé-public, à l'autonomie des établissements scolaires et à la validation des acquis. L'ETF mènera des discussions plus approfondies avec la Commission et les parties prenantes nationales afin de pouvoir hiérarchiser ces interventions. À ceci pourra venir s'ajouter un renforcement des contacts en matière d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en application du partenariat pour l'Europe de l'Est.

La DG Justice prévoit par ailleurs de signer un partenariat pour la mobilité en Géorgie et pourrait demander l'aide de l'ETF dans ce cadre. Tout comme c'est le cas pour la Moldavie, l'aide de l'ETF servirait à permettre à l'UE et à la Géorgie de mieux comprendre leurs systèmes de qualifications respectifs en clarifiant l'impact des qualifications sur les résultats de l'apprentissage.

## **Arménie**

Après avoir aidé les services de la Commission à élaborer deux interventions dans le secteur de la formation professionnelle, l'ETF continuera à fournir des données utiles au processus de réforme global grâce à ses travaux continus de surveillance et à ses ateliers. L'ETF continuera également à soutenir (comme en 2008) la gouvernance du système en aidant notamment le Conseil tripartite pour la formation professionnelle créé récemment. À ceci pourra venir s'ajouter un renforcement des contacts en matière d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en application du partenariat pour l'Europe de l'Est.

## **Azerbaïdjan**

En 2009, l'ETF mettra son expertise et son expérience à la disposition de la Commission afin de soutenir la mise en œuvre du projet de formation professionnelle Tacis, en particulier ses aspects liés au dialogue intersectoriel et à l'élaboration d'un cadre national de qualifications. L'autonomie des établissements scolaires constitue également un élément central de la réforme de la formation

professionnelle et l'ETF étudiera la possibilité d'entreprendre une initiative commune avec la Géorgie. Il apparaît également essentiel de rendre les établissements scolaires plus réactifs aux besoins du marché du travail local et d'accroître leur autonomie en général. À ceci pourra venir s'ajouter un renforcement des contacts en matière d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en application du partenariat pour l'Europe de l'Est.

## **Tunisie**

En 2009, le travail de l'ETF en Tunisie consistera essentiellement à soutenir la mise en œuvre du cadre national de qualifications (*Classification Nationale des Qualifications*) qui a été adopté. Son soutien s'inscrira dans la lignée des travaux réalisés en 2006-2008 et aura une portée clairement nationale. L'ETF contribuera à l'élaboration d'une stratégie de communication afin de veiller à ce que les différentes parties prenantes et la société en général s'approprient pleinement le cadre de qualifications. Elle participera à la création de mécanismes utiles à la mise en application et à l'actualisation des activités et présentera des expériences pertinentes en matière de validation des acquis. L'ETF se met à la disposition des services de la Commission pour les aider à créer le dispositif de soutien au programme sectoriel prévu dans le programme indicatif national en matière de formation professionnelle et d'emploi. Les projets de l'ETF visant spécifiquement la place de la femme sur le marché du travail se poursuivront. Ce projet soutiendra la prise en compte des questions d'égalité hommes-femmes dans les politiques d'éducation et de formation et, en particulier, le problème du passage des femmes de l'école au monde du travail.

Dans le cadre du suivi de l'évaluation de la charte EuroMed pour les entreprises et en fonction des conclusions de la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'industrie, l'ETF s'inspirera de l'exemple tunisien pour soutenir le développement de partenariats politiques pour l'éducation à l'esprit d'entreprise dans différents pays de la région. La Tunisie participera également aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

## **Syrie**

Différentes parties prenantes syriennes ont demandé de l'aide pour lutter contre le chômage (en particulier chez les jeunes) et accroître la compétitivité des industries syriennes afin de favoriser la transition vers une économie de marché. Différentes initiatives spécifiques ont ainsi été proposées: une enquête actualisée du marché du travail, comprenant des volets relatifs à l'efficacité, à l'aide nécessaire au suivi de l'évaluation de la charte EuroMed et à l'application de la stratégie en matière d'éducation à l'esprit d'entreprise ainsi que des recommandations sur la manière de renforcer les capacités d'analyse des besoins du secteur en termes de formation.

L'ETF favorisera la participation des partenaires sociaux, estimée primordiale pour analyser de manière adéquate les besoins en termes de formation. L'ETF aidera les services de la Commission à réaliser les interventions prévues dans le cadre de l'IEVP et décrites dans le programme indicatif national. Il s'agit spécifiquement du «programme de revalorisation du système d'IEVP et de promotion de la formation continue» de l'IEVP 2010 et du «programme de promotion du développement des entreprises» de l'IEVP 2010.

La Syrie participera également aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

## **Liban**

En 2009, l'ETF soutiendra la Commission, conformément à sa demande, dans le cadre de la réforme de l'éducation et contribuera aux travaux de préparation des interventions futures de l'IEVP dans le domaine de l'éducation et de la formation. Dans le cadre du suivi de l'évaluation de la charte EuroMed pour les entreprises et en fonction des conclusions de la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'industrie, l'ETF soutiendra le développement de partenariats politiques pour l'éducation à l'esprit d'entreprise.

## **Algérie**

En 2009, l'ETF aidera la Commission, conformément à sa demande, à mener à bien les interventions de l'IEVP en matière d'éducation et d'emploi. Si nécessaire, elle procédera à un exercice d'évaluation de la progression du processus de réforme et des effets du projet MEDA de réforme de la formation professionnelle. En outre, les autorités nationales ont manifesté leur intérêt pour un cadre national de

qualifications et les questions liées à l'assurance qualité. Ces problématiques seront abordées avec les parties prenantes nationales et les services de la Commission européenne.

L'Algérie participera également aux activités de clôture du projet MEDA-ETE et aux actions de suivi de l'ETF.

### **Cisjordanie et bande de Gaza**

Le capital humain de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et leur population très jeune et très énergique d'un point de vue démographique constituent le potentiel majeur de la région. C'est la raison pour laquelle le développement du capital humain sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans le développement de ces territoires, actuellement entravé par les difficultés de la région au niveau économique, politique ainsi qu'en termes de sécurité. L'ETF apportera son soutien dans le cadre des priorités fixées par l'UE en matière d'aide à la Cisjordanie et à la bande de Gaza en s'impliquant davantage dans les activités régionales (clôture et suivi des projets MEDA-ETE et d'éducation à l'esprit d'entreprise) et en appuyant le souhait exprimé par la Commission de voir aboutir une réforme de l'éducation et de la formation. Dans ce contexte, l'ETF, avec la Commission, confirmera la nécessité d'organiser une mission d'information au début 2009 afin de procéder à un état des lieux de la réforme du développement du capital humain.

### **Belarus**

Comme au cours des années précédentes, le soutien de l'ETF au Belarus suivra directement les politiques et interventions de l'UE. L'ETF reste à la disposition des institutions du Belarus qui souhaitent davantage d'éclaircissements sur l'évolution des politiques de l'UE en matière d'éducation et de formation. La Fondation est par ailleurs prête à favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes, en ce compris le gouvernement, les partenaires sociaux et les ONG.

À ceci pourra venir s'ajouter un renforcement des contacts en matière d'apprentissage par les pairs avec les nouveaux États membres dans le cadre de la mise en application du partenariat pour l'Europe de l'Est.

### **Israël**

En tant que membre du processus de Barcelone, du partenariat euro-méditerranéen et de la politique de voisinage, Israël est partenaire de l'ETF dans le cadre de ses activités régionales. Ce pays ne bénéficie pas d'une assistance technique intensive en raison de son niveau de développement. Néanmoins, Israël doit faire face à de nombreux défis dans le domaine du développement du capital humain et il peut s'avérer porteur de partager ses expériences en la matière avec les États membres de l'UE et d'autres pays de la région et d'ailleurs. Dans ce contexte, l'ETF soutiendra la participation d'Israël à ses programmes régionaux (clôture et suivi du projet MEDA-ETE) ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances avec les États membres de l'UE et d'autres pays partenaires.

### **Russie**

La Russie est un pays de référence pour la Communauté des États indépendants. Les processus de réforme sont généralement plus avancés en Russie que dans les autres pays de la région. Il est donc intéressant pour l'ETF de suivre attentivement l'évolution du secteur de l'éducation et de la formation. La Russie continuera à participer aux activités régionales (clôture du projet de cadre national de qualifications) et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe ukrainienne afin d'échanger des expériences en matière de développement du cadre national de qualifications. À la demande des services de la Commission, l'ETF proposera ses conseils dans le cadre des négociations en vue de la création du nouveau cadre de relations UE-Russie dans le domaine du développement du capital humain. Dans ce contexte, les parties prenantes russes ont manifesté leur intérêt d'être informées de l'évolution des processus entamés au niveau de l'UE, notamment le projet «Éducation et formation 2010» et le processus de Copenhague.

## **Activité 3: contribution à la coopération au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale**

La création de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) en 2007 a ravivé l'intérêt pour les réformes du système d'éducation et de formation en Asie centrale, les plaçant ainsi au cœur des priorités, en particulier les volets relatifs à l'éducation et à la formation

professionnelles, à la modernisation de l'enseignement supérieur et au développement des compétences, afin de relever le niveau de vie et de réduire la pauvreté.

Depuis le mois de mai 2007, cette prise de conscience de l'importance de l'éducation et de la formation a été renforcée par la stratégie du Conseil de l'Union européenne pour un nouveau partenariat avec l'Asie centrale<sup>29</sup>, qui aboutira à une initiative européenne pour l'Asie centrale en matière d'éducation<sup>30</sup> portant sur l'ensemble du secteur éducatif.

À la demande de la Commission européenne, l'ETF partagera ses expériences en matière de développement du capital humain avec d'autres pays ICD. Cette initiative devrait comprendre l'apport d'expertise sur les politiques d'enseignement et de formation professionnels en soutien des projets gérés par l'UNESCO en matière d'enseignement et de formation professionnels en Irak et mis en œuvre par le fonds fiduciaire irakien. L'apport d'expertise de l'ETF portera essentiellement sur les programmes d'apprentissage, l'assurance qualité, la formation des enseignants et les informations au sujet du marché du travail.

L'ETF continuera de se tenir informée des activités d'autres bailleurs de fonds en Asie centrale dans le domaine de l'éducation et de la formation et partagera ses expériences avec d'autres bailleurs de fonds. Elle consultera notamment la Commission européenne pour nouer des dialogues avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

### **Défis du développement du capital humain**

Les républiques d'Asie centrale font face à des défis similaires en termes de développement économique, d'efficacité du marché du travail et d'évolution démographique. De même, les inégalités sociales et la pauvreté en milieu rural s'accroissent dans la région.

Les systèmes d'éducation et de formation de tous les pays d'Asie centrale font l'objet des grands défis que sont:

- le développement des capacités institutionnelles afin d'améliorer l'organisation, le contenu et la qualité de l'éducation et de la formation;
- l'élaboration de systèmes complets d'éducation et de formation capables de combler les besoins émergents en matière de compétences et de qualifications afin de faire correspondre l'offre et la demande en termes de compétences;
- l'amélioration de la compétitivité, accroissement du niveau de vie et diminution de la pauvreté grâce au développement des compétences;
- le développement des qualifications et des compétences en vue de favoriser l'emploi et ses conséquences sur la migration;
- le développement de mécanismes pour permettre et favoriser la formation et l'éducation des adultes ainsi que des initiatives en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie.

### **Objectifs et stratégie de l'ETF**

En 2009, les objectifs de l'ETF dans les pays d'Asie centrale bénéficiant de l'instrument de financement de la coopération au développement sont les suivants:

- à la demande des services de la Commission, contribuer à renforcer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques externes de l'UE en fournissant des informations et de l'aide au cycle de programmation;
- aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités en termes de formulation et de mise en application de politiques dans le domaine du développement du capital humain.

La stratégie de l'ETF s'inscrit dans un cadre spécifiquement élaboré pour l'ensemble de la région d'Asie centrale et adapté aux ressources disponibles pour soutenir les réformes en matière de développement du capital humain dans chacun des cinq pays qui la composent. Conformément à la stratégie du Conseil de l'Union européenne et à l'initiative européenne pour l'Asie centrale en matière

---

<sup>29</sup> [http://ec.europa.eu/external\\_relations/central\\_asia/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/external_relations/central_asia/index_en.htm)

<sup>30</sup> - Rapport d'avancement adressé conjointement par le Conseil et la Commission européenne au Conseil de l'Union européenne sur la mise en application de la stratégie européenne pour l'Asie centrale.

d'éducation, l'ETF œuvrera principalement au niveau multinational. En diffusant les expériences acquises par chaque pays et l'apprentissage politique via des réseaux, l'ETF contribuera donc à renforcer la coopération régionale tout en veillant à ce que les activités multinationales restent étroitement liées aux stratégies nationales de réforme et pertinentes par rapport à celles-ci.

En juillet 2008, le **Kazakhstan** a adopté un nouveau programme de réforme de la formation professionnelle davantage axé sur la nécessité de faire correspondre l'enseignement et le marché du travail, de favoriser le partenariat social en matière de formation professionnelle, notamment dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, et tenant compte des capacités de gestion des établissements scolaires au niveau local, régional et national. En outre, ce programme fait référence à un cadre national de qualifications. En 2008, le **Kirghizstan** a commencé à développer une nouvelle stratégie à moyen et long terme en matière d'éducation, laquelle fait référence à un cadre national de qualifications. Il a également commencé des travaux préparatoires en vue de la création d'un programme sectoriel pour l'éducation. Le **Tadjikistan** est actuellement en train de redéfinir le rôle de l'enseignement professionnel au sein du système d'enseignement global. L'éducation et la formation des adultes font également l'objet d'une attention particulière dans la mesure où elles semblent avoir une influence non négligeable sur l'emploi et la migration. Le **Turkménistan** vient de se lancer dans une réforme de son système éducatif et devrait, avec l'aide de la Commission, évaluer et analyser l'ensemble de son système éducatif, en se penchant plus spécifiquement sur le secteur de la formation professionnelle. En 2009, l'**Ouzbékistan** devrait avoir achevé son ambitieux programme national pour la formation du personnel. Le pays pourrait néanmoins être amené à renouveler ses efforts pour améliorer la qualité de la formation professionnelle, notamment par des réformes des cursus, mais aussi la formation des enseignants et le partenariat social.

## **Actions multinationales**

### **Cadres nationaux de qualifications (CNQ)**

Au cours du premier semestre 2009, l'ETF finalisera ses activités entreprises au Kazakhstan, au Kirghizstan et au Tadjikistan en matière de cadres nationaux de qualifications en tant que point de départ de débats et de discussions politiques au niveau national.

### **Développement des compétences et lutte contre la pauvreté (DCDP)**

Au cours du premier semestre 2009, l'ETF finalisera également ses activités et ses premières orientations politiques tirées d'expériences sur le rôle que peuvent jouer les établissements scolaires professionnels dans la lutte contre la pauvreté (en milieu rural) en permettant de développer les compétences.

### **Développement des établissements scolaires**

L'ETF développera une nouvelle série d'activités initialement ciblées sur le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan, dans le domaine du développement des établissements scolaires dans une optique locale, régionale et nationale. La Fondation examinera également les méthodes et politiques susceptibles de faire des établissements scolaires des centres d'apprentissage pour la communauté.

Les activités reposeront sur les effets positifs du cadre national de qualifications et du développement des compétences dans des projets de lutte contre la pauvreté et viseront deux thématiques étroitement liées:

- les résultats de l'apprentissage et leurs conséquences sur le développement des cursus et la formation des enseignants ou des formateurs;
- l'autonomie et le développement des établissements scolaires en tenant compte du partenariat social et des perspectives d'apprentissage tout au long de la vie.

Les activités porteront sur les principales problématiques auxquelles est confrontée la région et mettront l'accent sur le développement des capacités et sur des projets pilotes. Elles alimenteront le débat et l'élaboration de politiques et porteront plus spécifiquement sur les régions défavorisées et rurales.

Même si les actions menées dans chaque pays porteront sur des thématiques présentes dans tous les pays d'Asie centrale, elles resteront étroitement liées aux agendas nationaux de réforme de l'enseignement et de la formation. Ainsi, le rôle des centres régionaux de formation professionnelle

récemment créés au Kazakhstan fera l'objet d'un intérêt marqué dans ce pays tandis que l'éducation et la formation des adultes sera au cœur des préoccupations au Tadjikistan.

### **Réforme du développement du capital humain**

L'ETF entend mener différentes actions supplémentaires de renforcement des capacités au Turkménistan et en Ouzbékistan afin de familiariser les parties prenantes impliquées dans le développement du capital humain avec le débat initié grâce au cadre national de qualifications en Asie Centrale, les activités de développement des compétences dans un but de lutte contre la pauvreté et les concepts abordés dans le cadre du nouveau projet de développement des établissements scolaires afin de mieux préparer ces deux pays à leur intégration dans le projet de développement des établissements scolaires qui débutera en 2010.

L'ETF organisera une conférence régionale (tout comme en 2008) afin d'encourager le débat et la création de réseaux au niveau national afin de progresser dans la réforme de la formation professionnelle.

### **Actions nationales**

#### **Tadjikistan**

L'ETF, en collaboration avec la Commission et son programme de renforcement des capacités élaboré avec le ministère du travail et de la protection sociale, poursuivra le débat sur le développement de l'emploi et ses conséquences sur la migration afin d'étoffer les connaissances dans le pays en matière de relations entre le développement des qualifications et des compétences, l'emploi et la migration. Cette initiative constituera une bonne base pour l'élaboration future de politiques.

#### **Kazakhstan**

L'ETF complètera les activités de développement des établissements scolaires par la mise en œuvre d'un projet d'innovation et d'apprentissage portant sur la création de modalités du marché de l'emploi apparentées à la flexicurité et de processus de développement des compétences. Ce projet visera à faciliter la transition vers l'emploi productif.

#### **Kirghizstan**

L'ETF organisera une enquête portant sur le développement du capital humain. Cette initiative s'inscrira dans le cadre de l'un des ses projets d'innovation et d'apprentissage, et constituera la base de la phase préparatoire d'un programme sectoriel dans le domaine de l'éducation.

### **Activité 4: soutien à la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage**

Le programme d'innovation de l'ETF soutient le développement des stratégies politiques en matière de capital humain dans les pays partenaires. Il veille à ce que l'ETF soutienne la Commission européenne en fournissant une tribune aux débats internationaux et un point de référence pour analyser et exploiter les expériences de développement du capital humain dans les pays partenaires. Ce programme est soutenu par les processus de gestion du savoir qui intègrent les activités de l'ETF dans le cadre de ses grands domaines d'action: création de réseaux, conseil aux parties prenantes des pays partenaires, coopération avec les agences de développement internationales, développement continu du personnel et communication externe.

Le programme d'innovation et d'apprentissage vise à:

- faciliter le dialogue et les débats internationaux entre l'UE et les pays partenaires sur les stratégies et innovations liées au développement du capital humain;
- formuler des conseils en stratégie politique fondés sur l'expérience dans les principaux domaines traités par l'UE et les pays partenaires; et
- concevoir et diffuser des acquis et des expériences qui aident les parties prenantes et les responsables politiques des pays partenaires à concevoir des politiques du capital humain pouvant bénéficier des programmes d'assistance extérieure de l'UE.

## **Un cadre pour l'innovation et l'apprentissage**

Dans le contexte de sa contribution à l'Année européenne de la créativité et de l'innovation en 2009, l'ETF regroupera différentes activités dans un cadre intégré afin de mieux communiquer ses connaissances et son expérience et ses parties prenantes. Le programme d'innovation et d'apprentissage portera sur trois domaines: les activités de recherche; l'analyse et la consolidation de l'expérience et des connaissances obtenues à partir des travaux de l'ETF et de la communauté internationale dans certains domaines précis du développement du capital humain; la transmission d'expériences de l'ETF à la Commission européenne, aux pays partenaires et à la communauté internationale. L'ETF collaborera avec des experts de la DG Développement et d'EuropeAid dans le cadre de certaines initiatives de recherche et de consolidation des connaissances faisant partie du cadre de référence. Le partage des connaissances qui en résultera permettra une meilleure coopération et une meilleure préparation d'éventuelles collaborations futures.

Les activités de l'ETF au sein du cadre de référence consisteront essentiellement à proposer des exemples de bonnes pratiques et à préparer une série d'analyses politiques et des documents destinés à la publication. Le programme d'innovation et d'apprentissage soutiendra le développement continu de l'expertise de l'ETF et son rôle de référence internationale pour les débats et idées en matière de développement du capital humain.

### **Activités de recherche de l'ETF**

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'ETF explore des thématiques d'importance stratégique pour le développement du capital humain. Elle cherche ainsi avant tout à accroître son soutien à la Commission et aux pays partenaires. En 2009, l'ETF poursuivra ses activités de recherche dans le cadre de quatre projets initiés en 2008, qui s'achèveront en 2010.

Ces projets sont:

- l'égalité et l'équité entre hommes et femmes dans l'enseignement et la formation, et les liens avec l'accès des femmes au marché du travail;
- la contribution de la modernisation des systèmes et des politiques d'enseignement et de formation professionnels au développement de la compétitivité; et
- les implications sur les politiques d'apprentissage tout au long de la vie et de formation de marchés de travail plus souples et la nécessité d'une plus grande sécurité et employabilité dans trois pays partenaires choisis; et
- les enquêtes sur le développement du capital humain.

En outre, le cadre de travail comprendra également le soutien à l'innovation continue dans trois domaines de la région de partenariat - l'exploitation de l'e-learning, l'exploitation de la reconnaissance des acquis au sein des cadres nationaux de qualifications et le rapport entre migrations et compétences.

### **Analyse et consolidation des connaissances existantes**

En 2009, l'ETF entend créer un nombre précis de communautés de pratiques dédiées aux problématiques centrales en matière de capital humain qui présentent un intérêt pour la Commission et les pays partenaires. Ces communautés produiront des résultats qui serviront à traiter les problèmes généraux qui touchent le développement du capital humain dans les pays partenaires et, éventuellement, dans d'autres pays tiers. Elles renforceront les capacités de l'ETF à évaluer les systèmes/politiques des pays partenaires en matière d'éducation et de formation et fourniront des services thématiques à la Commission.

Ces services concerneront les domaines suivants:

- l'évolution des stratégies de l'UE en matière d'apprentissage tout au long de la vie et d'employabilité;
- l'enseignement post-secondaire;
- la gouvernance et la transparence dans le domaine de l'éducation;
- le rapport entre éducation et développement, notamment le rôle du capital humain dans des États fragilisés;

- la reconnaissance des qualifications.

Les groupes travailleront en étroite collaboration avec la Commission, dans des délais spécifiques et produiront des résultats qui serviront à des débats ultérieurs.

Les groupes s'inspireront éventuellement d'expériences externes collectées par des organismes de recherche ou autres afin d'améliorer le processus permanent d'acquisition de connaissances. Les groupes de travail disposeront de personnel et de financement, dans certaines limites.

## **Diffusion**

La diffusion occupera une place importante dans les activités des groupes de travail et les projets de recherche. Les résultats des activités de recherche et d'analyse de l'ETF seront intégrés dans une stratégie de diffusion de l'ETF liée à sa stratégie en matière de publications et de médias.

En 2009, l'ETF continuera à partager des expériences et des enseignements avec la Banque mondiale, en particulier en matière d'exploitation des cadres de qualifications. L'ETF poursuivra également sa collaboration avec Eurofound par rapport à des thématiques (notamment liées à l'emploi) complémentaires ou communes aux intérêts des deux entités découlant d'activités d'innovation et d'apprentissage.

L'ETF devrait également inaugurer son nouveau conseil consultatif international (CCI) en 2009. Ce conseil contribuera à développer davantage l'ETF en tant que centre d'expertise en constituant un forum influent pour l'intégration des aspects politiques et techniques des travaux de l'ETF. L'ETF pourra s'appuyer sur ce conseil consultatif international pour obtenir un retour d'informations et des orientations sur les politiques de développement du capital humain dans les pays partenaires.

## **Axe 2: communication de la Fondation**

En 2009, les travaux de communication de l'ETF se baseront sur ses objectifs généraux énoncés dans la politique en matière de communication et se conformeront au règlement tel que refondu et aux perspectives à moyen terme 2007-2010. L'ETF continuera à développer des moyens de communiquer ses messages activement et efficacement aux politiciens, aux praticiens, aux professionnels, aux décideurs politiques et au grand public en cherchant à mieux anticiper leurs besoins en matière d'informations et en communiquant celles-ci aux personnes adéquates, en temps voulu et de manière appropriée.

L'ETF continuera à veiller à ce que son rôle et son expertise en matière de soutien au développement du capital humain soient bien compris par toutes les parties dans le cadre des politiques de relations extérieures de l'UE.

La Fondation continuera de chercher des moyens de transmettre ses messages de manière efficace. Pour cela, elle améliorera son site web, y intégrera des outils de médias sociaux, multimédias et audiovisuels, renforcera ses contacts avec des journalistes de médias nationaux et internationaux ainsi que son interaction directe avec les citoyens via le site web, mais aussi des expositions et des manifestations diverses.

En termes de contenu, les principales activités de communication de l'ETF en 2009 reflèteront, dans une large mesure, sa nouvelle mission, ses priorités en termes de contenu (décrites dans l'axe 1) et le programme de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation.

L'agent de liaison de l'ETF à Bruxelles assurera une communication et des relations de travail efficaces avec les principaux acteurs au sein des institutions européennes. Il créera et développera des contacts afin de mieux faire connaître l'ETF, sa mission et ses activités, mais aussi de trouver des homologues avec qui coopérer en termes de stratégie et d'activités.

Pour être efficaces, les activités d'information et de communication doivent être claires, visibles, proactives, régulières et transparentes. L'ETF doit se démarquer en tant qu'organe de l'UE ouvert aux décideurs politiques, aux autorités, aux organisations et au grand public, qui doivent pouvoir accéder librement aux informations qu'elle a collectées.

En 2009, les activités de communication de l'ETF correspondront aux objectifs suivants:



- fournir aux décideurs politiques et aux citoyens européens des informations indépendantes et fiables qui leur permettront de faire des choix et de prendre des décisions éclairées en matière de développement du capital humain dans le cadre de la mission de l'ETF;
- sensibiliser au développement du capital humain grâce à la réforme de l'éducation, de la formation et des marchés du travail en communiquant à ce sujet de manière ouverte, transparente et compréhensible;
- renforcer l'image de l'ETF en tant que centre d'expertise en fournissant des informations fiables et en contribuant activement au débat international sur le capital humain dans les pays en phase de transition ou de développement.

### **Publications et périodiques**

L'ETF produira et diffusera des informations de grande qualité, en ligne et sur support papier sur ses thèmes clés à l'attention d'un vaste public. De nouveaux formats seront développés pour favoriser l'échange régulier d'informations avec les parties prenantes, notamment au niveau européen et dans les pays partenaires. Il s'agira de publications phares, d'un magazine proposant des informations plus approfondies et de documents d'information. Les produits thématiques seront particulièrement utiles pour partager l'expertise et les compétences de l'ETF avec un public plus large et plus international.

### **Site web et multimédias**

Le site web de l'ETF permet à tous les groupes cibles d'accéder directement, 24 h sur 24, aux informations dont ils ont besoin. En 2009, l'ETF poursuivra ses efforts en vue de mieux présenter son identité, de proposer régulièrement des nouveautés, de procéder à des mises à jour constantes et de faciliter la navigation. Elle développera ses aspects interactifs afin de soutenir la communication et le dialogue mutuels mis en avant dans la politique en matière de communication. Le grand public aura l'occasion d'exprimer son avis au moyen de sondages et de forums de discussion dédiés aux différents projets. Les informations audiovisuelles, notamment les podcasts et les vidéos présentant l'ETF et ses activités principales occuperont une place importante dans le programme de communication.

### **Manifestations et visites**

Les manifestations propices à susciter le dialogue et la communication en face à face sont idéales pour partager les connaissances. Les activités dans ce domaine comprendront l'organisation de manifestations pour présenter la nouvelle mission élargie de l'ETF, ses projets, l'Année européenne de la créativité et de l'innovation et le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'ETF. Le cas échéant, ces manifestations seront organisées en collaboration avec les présidences tchèque et suédoise de l'Union. L'ETF s'ouvrira aux interactions avec les citoyens européens en participant à des manifestations internationales et locales et en célébrant des occasions spéciales telles que la Journée de l'Europe.

### **Presse et médias**

L'ETF intensifiera et élargira ses contacts avec les médias afin de multiplier les effets de ses principaux messages et d'accroître sa visibilité en tant que source d'informations sur le développement du capital humain. La Fondation exploitera des médias spéciaux et sélectionnés en fonction de ses besoins. Elle produira et mettra en avant différents produits intéressants pour les médias tels que des extraits de débats et des avis émanant de son directeur, des entretiens et des visites de terrain dans les pays partenaires de l'ETF.

## **Axe 3: apprentissage organisationnel: renforcer le savoir et les systèmes pour mieux aider la communauté**

En 2009, l'ETF continuera à adapter ses activités aux nouveaux instruments d'aide extérieure, notamment les recommandations formulées par la Commission dans sa communication sur l'ETF<sup>31</sup>. 2009 est également l'avant-dernière année des perspectives actuelles à moyen terme. Au cours de cette année, l'un des buts principaux de l'ETF sera d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux

<sup>31</sup> Bruxelles, COM(2006) 832 du 19 décembre 2006

objectifs fixés pour la période 2007-2010 et de définir les actions à entreprendre afin de préparer la période suivante.

### Performances de la Fondation

L'ETF se base sur différents indicateurs pour analyser ses performances. Ces indicateurs concernent sept principales catégories d'activités et prennent en compte 21 variables fondamentales évaluant les fonctions de l'ETF, ses performances en tant que centre d'expertise et ses obligations institutionnelles en tant qu'agence de l'UE. L'ETF évalue ses performances en termes de:

- fourniture d'informations, d'analyses et de recommandations politiques et de soutien aux parties prenantes concernées des pays partenaires afin de permettre à celles-ci de renforcer leurs capacités en termes de développement du capital humain;
- diffusion d'informations et soutien à la création de réseaux et aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre l'UE et les pays partenaires;
- soutien à l'assistance aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain;
- contribution à l'analyse de l'efficacité globale de l'assistance aux pays partenaires en matière de formation;
- facilitation de l'échange d'informations entre les bailleurs de fonds impliqués dans la réforme du développement du capital humain dans les pays partenaires;
- reconnaissance de l'ETF en tant que centre d'expertise;
- agence de l'UE fonctionnant correctement et gérée de manière saine.

En 2009, le personnel de l'ETF se composera de 128 personnes réparties selon les fonctions suivantes:

	Administration générale	Finances, contrats et approvisionnement	Ressources humaines	Gestion des technologies de l'information	Contrôle de la qualité, planification et soutien administratif	Direction/planification, contrôle et évaluation	Communication	Fonctionnement	Total
Assistants	2	6.5	5	5	5	3.5	4	6	<b>37</b>
Professionnels	3	3	2	3	1	4	4	12	<b>32</b>
Experts – spécialistes principaux						1		4	<b>5</b>
Experts – spécialistes confirmés								19	<b>19</b>
Experts – spécialistes								21	<b>21</b>
Coordinateurs/responsables	1	1	1	2	1	2	2	4	<b>14</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>10.5</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>10.5</b>	<b>10</b>	<b>66</b>	<b>128</b>

### Planification, contrôle et évaluation

#### Mission générale

- Planifier de manière stratégique, contrôler la qualité et évaluer les travaux de l'ETF afin de remplir les objectifs stratégiques de l'organisation et de produire les résultats escomptés.

## Planification stratégique, programmation, contrôle et évaluation

### Mission spécifique

- Gérer le cycle annuel et stratégique de planification et de compte rendu de l'ETF, contrôler son respect du cadre réglementaire et l'efficacité de ses consultations avec les services concernés de l'ETF, de la Commission et des organes statutaires.

Un des défis majeurs de l'ETF consiste à améliorer en permanence la pertinence et la mesurabilité de ses objectifs et de ses indicateurs dans les contextes où son action n'est qu'un facteur parmi d'autres. Pour cela, la Fondation devra améliorer son mécanisme, sa méthodologie et son processus de planification dans le cadre de son cycle de programmation.

En 2009, l'ETF mettra en application un nouveau processus de planification plus en adéquation avec les aménagements apportés en 2008 à ses processus d'analyse d'environnement et de politiques annuelles. Elle pourra ainsi mieux collecter les informations avant de préparer son avant-projet de budget annuel. Au cours de l'année 2009, l'ETF tirera les enseignements de ses activités en procédant à une évaluation par pays et par projet.

Le règlement refondu de l'ETF redéfinit clairement les fonctions de la Fondation ainsi que les résultats qui doivent en découler<sup>32</sup>. Pour répondre aux exigences de son nouveau règlement, l'ETF recadrera son système de contrôle afin de vérifier si elle atteint ces résultats dans le cadre de son programme de travail. Le tableau ci-dessous propose une synthèse des objectifs prévus dans le programme de travail 2009.

Fonction de l'ETF	Résultats 2009
Analyses et examen de politiques	10
Renforcement des capacités	91
Soutien au cycle de programmation	23
Diffusion et travail en réseau	20
Analyses d'efficacité <sup>33</sup>	2
Innovation et apprentissage	9
Total des résultats	155

Les résultats du programme de travail de l'ETF sont présentés dans son rapport annuel d'activité qu'elle soumet à la Commission et qui fait état de ses réalisations. Ce rapport permet également de comparer les progrès réalisés par l'ETF par rapport aux objectifs fixés dans ses perspectives à moyen terme et garantit des liens clairement établis entre ces perspectives, le programme de travail annuel et les travaux entrepris par l'ETF pour le compte de la Commission et avec les parties prenantes des pays partenaires. Des informations détaillées de tous les projets et activités de l'ETF ainsi que son rapport d'activité annuel sont disponibles sur le site web <http://www.etf.europa.eu>. On trouvera sur ce site des plans de mise en œuvre détaillés mentionnant les résultats escomptés des différents projets et des programmes nationaux de l'ETF.

<sup>32</sup> Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte), Bruxelles, COM(2007) 443 final du 25 juillet 2007 - 2007/0163 (COD) Annexe 8.1.

<sup>33</sup> Résultats demandés par les services de la Commission

## **Cadre réglementaire et audit**

### **Mission spécifique**

- Contribuer à accroître les capacités de l'ETF en termes de contrôle de ses performances et de son efficacité

Le cadre réglementaire de l'ETF évolue en fonction des changements plus généraux en cours dans les institutions de l'UE. Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme visant à renforcer ses capacités en tant qu'organisation apprenante, l'ETF mettra en œuvre un nouveau système d'information des décideurs, des audits de système internes, des contrôles financiers et des outils de comptabilité plus adaptés à l'évolution de sa mission et du cadre réglementaire et technologique de l'administration publique européenne.

En 2009, l'ETF poursuivra ses audits a posteriori afin d'approfondir ses connaissances et d'offrir davantage de garanties par rapport à sa conformité avec le cadre réglementaire.

L'ETF continuera à développer un processus global et structuré de gestion des risques pour apporter un soutien aux décideurs dans leurs prises de décisions afin de poser notamment des choix adaptés et efficaces en termes de coûts. La Fondation fournira les informations permettant d'élaborer des mesures de contrôle des risques appropriées et adéquatement proportionnées.

Dans cette optique, l'organisation analysera les résultats de son projet de cartographie des procédures réalisé en 2006-2008<sup>34</sup>. Cette analyse portera sur l'évolution de l'ETF par rapport à son cadre réglementaire et l'impact de ses processus internes sur l'efficacité globale de l'organisation.

En outre, en 2009, l'ETF évaluera si elle est prête à adopter le nouveau cadre de normes de contrôle interne élaboré par la Commission européenne en 2007.

## **Échange d'informations et d'expériences entre les agences et bailleurs de fonds actifs dans le domaine du développement du capital humain**

### **Mission spécifique**

- Soutenir le développement des relations avec l'EU et les institutions bilatérales et multilatérales.

L'ETF poursuivra sa collaboration avec tout l'éventail d'organisations dont les travaux sont complémentaires aux siens. Il s'agit des agences et ministères des États membres chargés des questions de développement, comme les banques de développement, l'OCDE et, le cas échéant, des organisations des Nations unies, telles que l'UNESCO et le PNUD. Ces coopérations comprendront des échanges d'informations, une participation conjointe à des conférences et d'autres activités similaires, comme le partage d'expertise.

## **Développement des activités**

### **Mission spécifique**

- Contribuer à l'analyse stratégique des politiques en vue de développer ou d'élargir des activités politiques existantes.

Par développement des activités, on entend le développement permanent de l'ETF en tant que centre d'expertise au service des programmes d'assistance externe de l'UE et le fait que les interventions thématiques bénéficient de davantage de poids au sein du programme de travail.

En 2009, le rapport entre les activités de l'ETF au sein de son cadre de fonctionnement et le contexte politique établi par la Commission sera plus visible, notamment grâce à la participation de l'ETF à l'évaluation de la dimension externe des politiques de l'UE en matière d'éducation réalisée par la DG Éducation et culture. Dans la même optique, l'ETF examinera également les correspondances entre le cadre européen de qualifications et les cadres nationaux des pays partenaires. De plus, l'ETF préparera des analyses sur ses possibilités de travailler dans le cadre des stratégies politiques de l'UE en matière de développement du capital humain. Elle y inclura des références spécifiques aux fonctions inscrites dans son règlement refondu.

---

<sup>34</sup> Conformément à la norme de contrôle interne n° 15 de l'ETF, adoptée en 2004 par le conseil de direction de l'ETF.

## **Services administratifs**

### **Mission générale**

Fournir une série de services de base spécialisés au niveau technique à différents utilisateurs afin de permettre directement et indirectement à l'ETF de réaliser sa mission et sa vision.

### **Ressources humaines**

#### **Mission spécifique**

- Fournir une base de gestion des ressources humaines au niveau de l'agence

Soucieuse d'établir clairement, en interne, la vision de sa position et de son rôle de centre européen d'expertise, l'ETF continuera à mettre en application son nouveau modèle d'organisation. Celui-ci comprendra un cadre de gestion des ressources humaines de l'ETF, l'affinage de ses systèmes d'évaluation des performances de son personnel, de ses programmes de développement personnel et de sa politique en matière de recrutement ainsi que la création de mesures spécifiques de formation visant à renforcer ses capacités de formulation politique et le soutien aux stratégies sectorielles de l'UE.

En outre, l'ETF veillera à se conformer aux évolutions récentes ou en cours des règlements de l'UE en matière de services publics, en particulier la directive sur la protection des données à caractère personnel. En 2008, l'ETF a fait l'objet d'un audit réalisé par le service d'audit interne (SAI) portant spécifiquement sur ses ressources humaines. En 2009, l'ETF mettra en œuvre un programme d'amélioration afin d'appliquer les recommandations du SAI.

### **Gestion des finances, des contrats et de la passation de marchés**

#### **Mission spécifique**

- Créer et fournir une base permettant une gestion financière saine au niveau de l'agence

2009 sera marquée par l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier et du système de contrôle des flux financiers (ABAC). En outre, l'ETF adaptera ses processus afin de se conformer à la mise à jour de la directive sur la passation de marchés publics et à la révision du règlement financier cadre, mais aussi pour accroître la proportionnalité entre les risques et les contrôles ex ante et ex post réalisés sous la direction des ordonnateurs.

### **Infrastructures et gestion technologique**

#### **Mission spécifique**

- Fournir un cadre de travail efficace et sécurisé en termes d'infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC), d'externalisation et de services techniques.

Selon les résultats d'une analyse des technologies de communication utilisées par l'ETF et disponibles sur le marché, l'ETF pourrait être amenée à renouveler ses infrastructures de communication. Les processus en cours pourraient comprendre l'évaluation des besoins en matière de systèmes et de logiciels, l'apport de solutions et la gestion de la santé, de la sécurité et de la sûreté.

### **Contrôle de la qualité, planification et soutien administratif**

#### **Mission spécifique**

- Garantir que les activités mises en œuvre par le département Administration sont proportionnelles aux risques, efficaces et cohérentes entre elles et par rapport à la stratégie globale de l'ETF et se basent sur des outils et des procédures modernes et de haute qualité.

Par une fixation centralisée des objectifs des services administratifs et une attention particulière aux besoins en ressources humaines et financières, en 2009, le contrôle et le suivi des activités exploiteront de plus en plus des indicateurs de performances clés par rapport aux différents services fournis. Cette stratégie s'inspire de l'expérience pilote menée en 2008. En outre, en 2009, la Fondation devrait tirer les bénéfices de l'approche centralisée en voyant sa qualité améliorée, de même que l'efficacité de ses processus financiers et administratifs.

## Communauté d'experts

### Missions spécifiques

- Conseiller juridique: fournir en temps voulu des conseils juridiques et des évaluations de risques aux responsables et aux propriétaires de processus;
- Responsable de projet: octroyer une aide spécifique en vue de garantir le succès de la mise en œuvre de projets complexes (2009: déploiement d'ABAC); Comptable: garantir que les systèmes de contrôle de gestion financière de l'ETF sont adéquats et proportionnés par rapport aux risques; veiller à ce que l'ETF publie ses états financiers, préalablement approuvés par la Cour des comptes européenne.

L'ETF continuera également à coopérer au niveau administratif avec des organismes actifs dans la même zone géographique qu'elle, à savoir l'Autorité européenne de sécurité des aliments, basée à Parme, et le Centre commun de recherche, basé à Ispra.

Affectation BBA à toutes les activités de l'ETF <sup>35</sup>	Personnel	Affectation BBA
P1. Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation	69	13 287 000
Act. 1. Participation au processus d'élargissement grâce à la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats à l'adhésion et les pays potentiellement candidats à l'adhésion	22,8	4 347 000
Act. 2 Contribution à la prospérité et au développement dans la région de voisinage européen via la coopération et le partenariat en matière de développement et de mise en œuvre du capital humain	23,2	4 432 000
Act. 3 Contribution à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale	7,6	1 611 000
Act. 4 Soutien à la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage	15,4	2 897 000
P2. Communication de la Fondation	10	1 322 000
P3. Apprentissage organisationnel: Renforcement du savoir et des systèmes	49	5 263 000
Total:	128	19 872 000

<sup>35</sup> Projet d'affectation BBA préparé pour l'avant-projet de budget de l'ETF. À confirmer après consultation avec la Commission.

## Projets proposés pour la région de l'IAP

Projets du programme de travail 2009 en soutien à l'assistance extérieure de l'UE dans le domaine de l'élargissement						
Numéro	Projet	Objectif	Pays impliqués	Fonds alloués au projet en 2009	Durée prévue	EPT
IPA-09-01	Projets nationaux	Soutenir l'assistance communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain Fournir des conseils pertinents et développer des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de la réforme	Tous (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Kosovo <sup>36</sup> , ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	575 000	2007-10	11,2
IPA-09-02	Programme d'apprentissage mutuel	Encourager l'apprentissage mutuel et les débats politiques sur des thèmes stratégiques clés communs aux pays partenaires et les proposer à la méthode ouverte de coordination	Tous (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	225 000	2009-10	2,6
IPA-09-03	Insertion sociale par l'enseignement et la formation	Soutenir la préparation de politiques nationales en matière d'insertion sociale par l'enseignement et la formation, notamment par la création d'un forum pour les échanges coopératifs et l'apprentissage mutuel entre les pays et certains États membres de l'UE.	Tous (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Kosovo, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	140 000	2007-09	1,65
IPA-09-04	Éducation à l'esprit d'entreprise	Les responsables politiques et les parties prenantes dans tous les pays IAP ont accès aux informations sur les finalités et l'évolution de la charte européenne des PME <sup>37</sup> et génèrent des données permettant d'évaluer les progrès réalisés dans les chapitres 1 et 4 de la charte.	Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Kosovo, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie	100 000	2007-09	1,3

<sup>36</sup> Kosovo (résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies) dans tout le tableau

<sup>37</sup> Suite à la demande directe de la DG Entreprise

IPA-09-05	Apprentissage et enseignement	Des activités de renforcement des capacités et de création de réseaux sont menées en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, en Croatie, au Kosovo, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie afin de renforcer l'expérience professionnelle en termes de formulation des politiques dans le domaine de la formation des enseignants et de l'organisation des processus d'apprentissage	Tous (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Kosovo, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	50 000 (+ 100 000 du titre IV) <sup>38</sup>	2007-09	1
Total IPA				1 090 000		

<sup>38</sup> Le titre IV comprend des contributions du fonds fiduciaire du ministère italien des affaires étrangères



## Projets proposés pour la région de voisinage

Projets du programme de travail 2009 pour la coopération avec la région IEVP						
Numéro	Projet	Objectif	Pays impliqués	Fonds alloués au projet en 2009	Durée prévue	EPT
ENPI-09-06	Instrument de réponse aux demandes de la Commission et de soutien à la réforme de l'EPF au niveau national	Soutenir l'octroi d'une assistance communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain Fournir des conseils pertinents et développer des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de la réforme	Tous, en fonction des demandes de la Commission Tous (voir actions décrites dans l'activité 2)	765 000	2008-10	0,2
ENPI-09-07	Éducation à l'esprit d'entreprise	Aider la DG Entreprises à mettre la charte EuroMed pour les entreprises en application	Région méditerranéenne	90 000	2007-10	1,15
ENPI-09-08	Projet régional MEDA sur l'éducation et la formation pour l'emploi (Meda-ETE)	Soutenir les partenaires MEDA dans l'élaboration de politiques pertinentes en matière d'enseignement technique et professionnel et de formation qui puissent contribuer à la promotion de l'emploi par le biais d'une stratégie régionale.	Région méditerranéenne	150 000	2007-10	4,1
ENPI-09-09	Cadre national de qualifications	Soutenir le débat national sur la réforme de l'enseignement et de la formation en utilisant les qualifications nationales comme cadre stratégique de discussion	Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Fédération de Russie et Ukraine <sup>39</sup>	100 000	2007-09	0,775
ENPI-09-10	Enquêtes sur l'emploi dans la région de la mer Noire	Fournir une analyse pertinente sur le développement et la génération de capital humain et la façon de l'affecter au marché du travail.	Caucase, Moldavie, Ukraine	85 000	2008-10	1,1
TOTAL IEVP			1 190 000			

<sup>39</sup>Comprend la phase de clôture du projet réalisée en même temps que le projet de CNQ pour l'Asie centrale

## Contribution à la coopération au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale

### Activités du programme de travail 2009: contribution à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale

Numéro	Projet	Objectif	Pays impliqués	Fonds alloués au projet en 2009	Durée prévue	EPT
DCI-09-11	Réforme de la politique en matière de développement du capital humain	Soutenir l'octroi d'une assistance communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain Fournir des conseils pertinents et développer des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de la réforme Soutenir la coopération régionale par rapport aux questions liées à la réforme du développement du capital humain	Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan	130 000	2008-10	2
DCI-09-12	Cadres nationaux de qualifications en Asie centrale	Mieux comprendre les concepts étayant les cadres nationaux de qualifications en tant qu'outil de référence dans les discussions sur la politique nationale d'enseignement et de formation	Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan	50 000	2009	0,3
DCI-09-13	Développement des compétences pour réduire la pauvreté	Promotion de la réflexion politique sur la façon de promouvoir les partenariats pour le développement des compétences autour des établissements d'enseignement professionnel	Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan	25 000	2009	0,05
DCI-09-14	Fonctionnement du marché du travail et ses implications sur la migration	Mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail en mettant l'accent sur l'impact de la formation pour adultes sur les flux migratoires	Tadjikistan	30 000	2008-10	0,45
<b>DCI-09-15</b> Nouveau projet	Développement des établissements scolaires en centres communautaires d'apprentissage, plus flexibles	Accroître la pertinence de la formation par rapport aux besoins de la communauté en amenant l'enseignement formel et l'éducation et la formation des adultes à soutenir la coopération régionale en matière de réforme du développement du capital humain	Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan	255 000	2010	2,15
<b>TOTAL DCI</b>				490 000		

## Programme d'innovation et apprentissage

Activités du programme de travail 2009: innovation et apprentissage						
Numéro	Projet	Objectif	Pays impliqués	Fonds alloués au projet en 2009	Durée prévue	EPT
ILP-09-16	Éducation et formation pour la compétitivité	Fournir des conseils politiques basés sur des expériences aux pays partenaires sur les liens entre la création de compétences et les investissements étrangers directs	Arménie, Égypte et Maroc	100 000	2008-09	1,15
ILP-09-17	Contribution des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie pour la flexibilité et la sécurité des marchés du travail dans les contextes particuliers des pays partenaires	Identifier les implications sur l'apprentissage tout au long de la vie et la formation afin de favoriser la flexibilité des marchés du travail et accroître leur sécurité.	Kazakhstan, Turquie et Maroc	100 000	2008-09	1
ILP-09-18	Femmes et emplois	Identifier les obstacles économiques et sociopolitiques au processus de transition des femmes, en particulier jeunes, de l'école au travail, et leur impact sur le développement économique et social global des pays	Jordanie, Égypte et Tunisie	100 000	2008- <sup>40</sup> 09	2
ILP 09-19	Communautés de pratiques	Consolider le savoir de l'ETF en matière de questions liées au développement du capital humain et le diffuser à la Commission et aux parties prenantes des pays partenaires	Tous les pays partenaires de l'ETF	80 000	2009	3,65
ILP 09-20	Enquêtes sur le développement du capital humain	Élaborer et mener des enquêtes sur le développement du capital humain dans les pays partenaires	Moldavie, Kirghizstan et Serbie	60 000	2008-2009	0,95
TOTAL INNOVATION ET APPRENTISSAGE				440 000		

<sup>40</sup> Cofinancé par le fonds fiduciaire italien

## Activités du programme de travail 2009: apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systèmes

Planification, contrôle et évaluation

Numéro	Projet	Objectif	Fonds alloués au projet en 2009	Durée prévue	EPT
SKS-09-21	Audit	Contribuer efficacement à la réalisation du programme de travail et des fonctions de l'ETF en tant qu'agence européenne et soutenir la conformité à son cadre réglementaire et à ses objectifs clés, tels que la mise en œuvre d'un contrôle moderne et d'une gestion basée sur les résultats.	50 000	2007-10	0,7
SKS-09-22	Évaluation	Contribuer à la qualité des services et projets de l'ETF.	150 000	2007-10	0,8
SKS-09-23	Actions visant à faciliter l'échange d'informations entre États membres et bailleurs de fonds	Renforcer la capacité de l'ETF à échanger les informations et les enseignements avec les bailleurs de fonds des États membres au profit des pays partenaires.	50 000	2007-10	0,8
SKS-09-24	Développement des activités	Développer les stratégies politiques de l'ETF dans le cadre du règlement du Conseil relatif à l'ETF	100 000	2007-10	0,6
Total			350 000		

Services administratifs		
Projet	Objectif	EPT
Ressources humaines	Constituer une base de gestion des ressources humaines au niveau de l'Agence	8,2
Infrastructures et gestion technologique	Fournir un cadre de travail efficace et sécurisé en termes d'infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC), d'externalisation et de services techniques	10,2
Contrôle de la qualité, planification et soutien administratif	Garantir que les activités mises en œuvre par le département Administration sont proportionnelles aux risques, efficaces et cohérentes entre elles et par rapport à la stratégie globale de l'ETF et se basent sur des outils et des procédures modernes et de haute qualité	7,2
Gestion des finances, des contrats et de la passation de marchés	Créer et fournir la base d'une gestion financière saine au niveau de l'agence	10,2
Communauté d'experts	Fournir en temps voulu des conseils juridiques et des évaluations de risques aux responsables et aux propriétaires de processus; contribuer à l'efficacité de la mise en œuvre de projets complexes (2009: déploiement d'ABAC)	5,2
		41

Programme de travail 2009: coopération avec le Cedefop			
Objectif opérationnel	Actions	Calendrier (semestre)	Indicateurs de résultats
Mettre en œuvre l'accord de coopération entre le Cedefop et l'ETF	Organiser des séminaires d'échanges de connaissances conjointement avec l'ETF et des missions conjointes dans les pays candidats	2009	Un séminaire pour le personnel des deux agences
	Organiser des réunions annuelles du groupe de travail conjoint ETF-Cedefop.	2009	Une réunion du groupe de travail conjoint et un rapport d'activité destiné au Parlement européen
		Juillet 2009	Rapport commun ETF-Cedefop à l'attention du Parlement européen
Collaborer à la dimension externe du cadre européen de qualifications	Collaborer à la préparation et à la mise en œuvre d'une conférence sur la dimension externe du CEQ	Juillet 2008- janvier 2009	Conférence organisée à Bruxelles les 29 et 30 janvier
	Participer au groupe consultatif sur le CEQ	2009	Analyse du contexte dans lequel s'inscrit la dimension externe du cadre européen de qualifications
Impliquer des experts de l'ETF et du Cedefop dans des activités thématiques menées par leurs institutions respectives	Participation à des séminaires et des réunions	2009	Présentations lors de réunions et d'événements organisés conjointement

## Annexe A Exemples de résultats de l'ETF par fonction en 2009

Type de résultat	Exemples de résultats spécifiques	Types d'actions permettant d'aboutir aux résultats
Analyse des politiques	Collecte et analyse de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes et questionnaires;</li> <li>▪ Examen et analyse des données nationales;</li> <li>▪ Analyse comparative des marchés de l'enseignement et du travail et des données sociales</li> </ul>
	Analyse et examen des options et des priorités en matière de développement du capital humain dans le cadre de problèmes politiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des problèmes liés au capital humain devant faire l'objet d'une politique;</li> <li>▪ Présentation ou analyse des expériences en rapport avec les problèmes;</li> <li>▪ Identification de mesures alternatives de gestion des problèmes adaptées au pays;</li> <li>▪ Identification et adoption de critères pour sélectionner des stratégies de résolution de problèmes;</li> <li>▪ Identification de résultats des stratégies privilégiées et des avantages et inconvénients qui en découlent.</li> </ul>
	Évaluation de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen des progrès de la mise en œuvre des réformes</li> </ul>
Actions de renforcement des capacités	Apprentissage par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités d'apprentissage par les pairs</li> </ul>
	Analyse par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse par les pairs</li> </ul>
	Séminaires de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formations sur les méthodologies ou thématiques spécifiques associées au développement des compétences des institutions, groupes d'institutions, parties prenantes et individus</li> </ul>
	Projets de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet de recherche - visant un domaine spécifique, un problème ou au niveau du système</li> </ul>
	Études de cas	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration d'exemples de politiques et de leur mise en œuvre dans des domaines pertinents en matière de capital humain – généralement au moyen de publications</li> </ul>
	Groupes-cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brefs groupes de discussion liés à des problèmes spécifiques – entraînant généralement l'élaboration d'un rapport visant à mieux définir un problème pouvant être pris en compte dans une action ou une mesure politique</li> </ul>

	Groupes thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de groupes au niveau national, multinational ou régional - éventuellement soutenus par des experts internationaux ou liés à des projets d'assistance et portant sur des sujets techniques spécifiques, p. ex. la formation des enseignants, les statistiques ou le marché du travail</li> </ul>
	Dialogue structuré avec des parties prenantes des pays partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de groupes au niveau national qui se pencheront sur une thématique ou un problème pendant une certaine période en vue d'élaborer une stratégie adaptée à ce problème dans le pays concerné – éventuellement soutenus par des experts internationaux ou liés à des projets d'assistance en vue d'élaborer ou de mettre en œuvre un aspect politique</li> </ul>
	Réseaux de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en contact les individus et les parties prenantes qui ont participé aux actions de développement des capacités de l'ETF. Entretenir les contacts entre eux grâce à des réunions et à la diffusion d'informations.</li> </ul>
Soutien au cycle de programmation	Contribution au développement de programmes sectoriels et contribution au cycle de gestion de projets de la Commission, p.ex. identification de projets; contrôle et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien et préparation des stratégies sectorielles des programmes</li> <li>▪ Identification de projets</li> <li>▪ Analyse du cadre logique</li> <li>▪ Analyse des besoins</li> <li>▪ Fiches et cahiers des charges des projets</li> </ul>
Diffusion et travail en réseau	Activités favorisant les collaborations entre pays partenaires et bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visites d'étude</li> <li>▪ Réunions régionales</li> <li>▪ Réunions entre bailleurs de fonds</li> <li>▪ Communautés de pratiques</li> <li>▪ Création de réseaux de relations afin de fonder des communautés d'intérêts</li> <li>▪ Collaboration avec les agences internationales concernées</li> <li>▪ Conférences</li> <li>▪ Groupes de travail internationaux</li> </ul>
	Publications	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publications</li> </ul>
	Conférences	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conférences</li> </ul>
	Élaboration et diffusion de contenu audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration et diffusion de contenu audiovisuel via l'internet</li> </ul>
	Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers portant sur une thématique spécifique organisés au niveau national ou régional</li> </ul>



Analyse de l'efficacité	Évaluation, contribution aux analyses et évaluations spécifiques demandées par la Commission	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Évaluations</li><li>▪ Contribution aux études d'impact</li><li>▪ Participation à des missions pour le compte de la Commission et pour la soutenir</li><li>▪ Préparation de rapports spécifiques pour le compte de la Commission</li></ul>
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------